

AGENCE  
CULTURELLE  
NOUVELLE-AQUITAINE

# L'EMPLOI INTERMITTENT DANS LE SPECTACLE EN NOUVELLE- AQUITAINE

## ÉTAT DES LIEUX D'AVANT LA CRISE COVID-19

*Données : Pôle emploi - DUS AEM - Statistiques A8-A10 - 2019*

LES ÉTUDES DE L'A.  
MARS 2021  
version 11/03/2021

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un groupe de travail avec des membres du COREPS Nouvelle-Aquitaine.





# DE QUOI PARLE-T-ON ?

## ◉ LES SALARIÉS INTERMITTENTS DU SPECTACLE

sont des artistes, techniciens du spectacle ou ouvriers du spectacle qui sont embauchés sous contrat de travail à durée déterminée dit «d'usage»\*. Leur activité est caractérisée par la succession, voire la simultanéité, des contrats de travail à durée déterminée d'usage. Les salariés intermittents alternent ainsi des périodes travaillées et non travaillées. Leur travail, tout

comme pour les salariés en CDD, ouvre des droits sociaux spécifiques, notamment l'Assurance chômage dont les règles de fonctionnement sont précisées dans **les annexes 8 et 10** de son règlement général. Dans le langage courant, on parle d'intermittents (CDDU), par opposition aux permanents (CDI) et autres CDD, ce n'est cependant ni un statut ni un métier.

\* CDDU : En France, la règle est le contrat à durée indéterminée. Pour certaines professions, il est d'usage d'avoir recours au contrat à durée déterminée d'usage. C'est le cas des techniciens, ouvriers et artistes du spectacle.

### → L'ANNEXE 8

concerne les **techniciens**, les **ouvriers** et les **personnes ayant un métier administratif** engagés sous contrat à durée déterminée des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, de l'édition phonographique, de la radio, de la télédiffusion, du spectacle vivant, de la prestation technique au service de la création et de l'événement, des espaces de loisirs, d'attractions et culturels et de la production

de films d'animation. Le champ d'application de l'annexe 8 est limité à certaines fonctions de salariés et dépend de l'activité de l'employeur selon son numéro d'identifiant de convention collective (IDCC).

### → L'ANNEXE 10

s'applique à l'ensemble des **artistes** du spectacle engagés sous contrat à durée déterminée (tels que définis à l'article L7121-2 du Code du travail).

**À noter :** Il existe une diversité de profils au sein des salariés intermittents du spectacle sur lesquels porte cette étude :

- des personnes dont le nombre d'heures déclarées permet de bénéficier de l'Assurance chômage ;
- d'autres qui ne parviennent pas à atteindre ce niveau d'activité ;
- des personnes avec une autre activité en parallèle (par exemple l'enseignement) ou des personnes avec une activité ponctuelle dans le spectacle ne cherchant pas à s'insérer professionnellement dans ce secteur (par exemple les figurants) ;
- etc.

## ◉ LES EMPLOYEURS

relèvent du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage. Ils appartiennent à l'un des deux périmètres suivants :

### → LES SECTEURS PROFESSIONNELS DU SPECTACLE :

- si le spectacle constitue leur activité principale ou leur objet (exploitation de lieux de spectacle, etc.)
- ils relèvent alors du périmètre du **Centre de Recouvrement**.

### → HORS SECTEURS PROFESSIONNELS DU SPECTACLE :

- si le spectacle ne constitue ni l'activité principale ni l'objet.
- ils relèvent alors du périmètre du **Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (Guso – guso.fr)** : un dispositif obligatoire qui leur permet d'effectuer en ligne l'ensemble des formalités liées à l'embauche

et à l'emploi de salariés en CDDU qui concourent à la réalisation d'un spectacle vivant (spectacle en présence d'un public, sans limitation du nombre de représentations). Le Guso ne s'applique pas aux prestations dites enregistrées (audiovisuel, télévision, radio) ni aux cours, formations et ateliers dispensés.

# ? LES DONNÉES ETUDIÉES

Les employeurs des salariés intermittents sont tenus de procéder aux déclarations nominatives liées à l'embauche et à l'emploi de salarié(s) du spectacle, au titre d'un contrat de travail à durée déterminée par une Attestation d'Employeur Mensuelle (AEM) pour le Centre de Recouvrement ou une Déclaration Unique et Simplifiée (DUS) pour le Guso. Toutes les données étudiées ici, **de source Pôle Emploi**, sont établies à partir des informations déclarées sur les AEM et les DUS concernant les contrats de travail effectués au cours de l'année observée.

**2019 est l'année de référence dans cette étude ce qui permet de constituer l'état des lieux le plus récent avant la crise covid-19 de 2020.**

Dans cette étude, l'emploi intermittent comprend **deux ensembles distincts de données à ne pas comparer** : les données relatives aux **employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine** et celles relative aux **salariés intermittents domiciliés dans cette région**. En effet, un point de vigilance est à observer dans la lecture de ces deux ensembles de données car un salarié intermittent ne réalise pas nécessairement ses contrats dans la région où il est domicilié (donc pour les employeurs implantés dans sa région).

## LES DONNÉES RELATIVES AUX EMPLOYEURS

Les **employeurs** qui relèvent du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage et ayant embauché au moins un intermittent du spectacle au cours de l'année étudiée.

Les **heures travaillées** correspondant aux heures déclarées sur l'AEM ou la DUS, lorsque le contrat est déclaré en heures, et aux heures calculées par conversion des cachets en heures lorsque le contrat est déclaré en cachets

La **masse salariale brute** déclarée par ces employeurs correspondant aux salaires bruts, avant abattement pour frais professionnels

## LES DONNÉES RELATIVES AUX SALARIÉS INTERMITTENTS

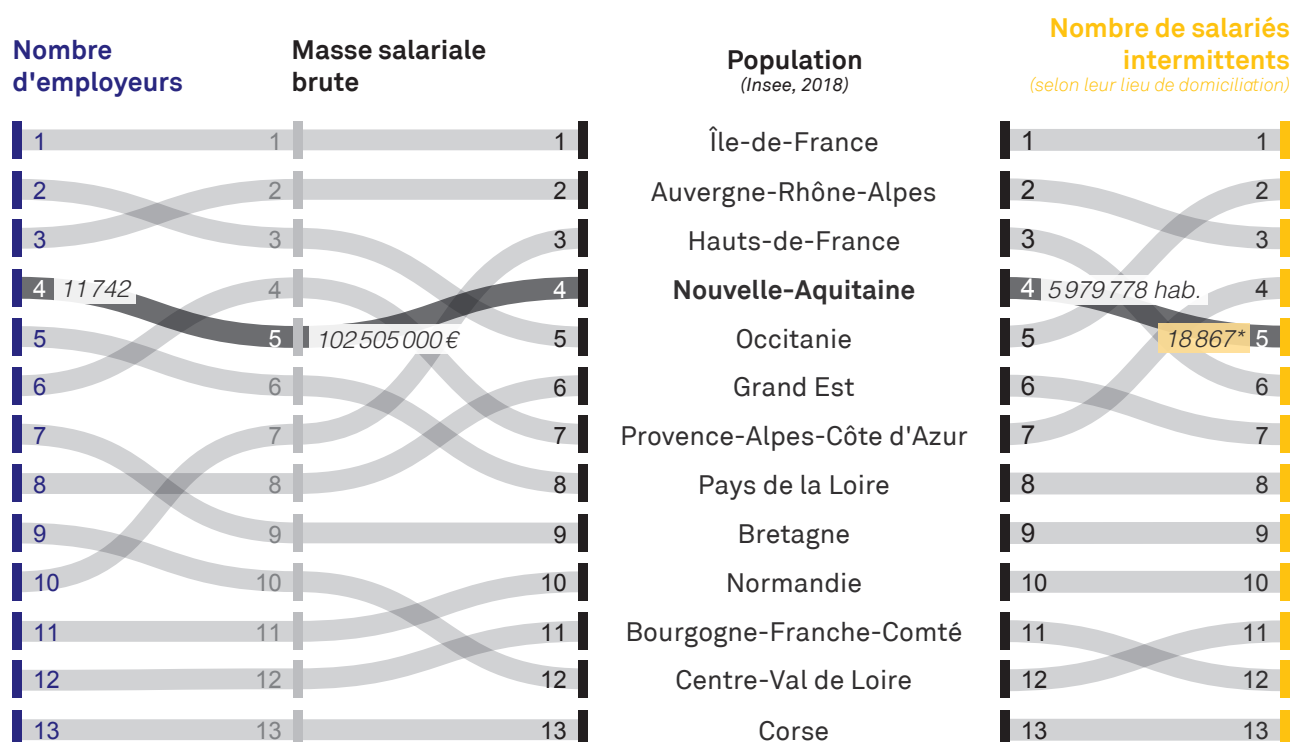
Les **salariés intermittents, selon leur lieu de domiciliation\***, ayant eu au moins un contrat de travail au cours de l'année étudiée déclaré par un employeur relevant du champ des annexes 8 et 10.

\* Sont étudiés ici les salariés domiciliés en Nouvelle-Aquitaine, à l'exception d'un zoom sur le lieu de résidence des salariés employés par les employeurs de Nouvelle-Aquitaine (page 8).

# ! L'EMPLOI INTERMITTENT DANS LE SPECTACLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

En 2019, la Nouvelle-Aquitaine rassemble

**11% des employeurs** qui génèrent **4% de la masse salariale brute** et **7% des salariés intermittents** de France.



Sources : Pôle emploi - DUS AEM - Statistiques A8-A10 - 2019 - Insee - Population municipale 2018

\* Ce chiffre de 18 867 salariés intermittents domiciliés en Nouvelle-Aquitaine recouvre des réalités très différentes : certains ayant eu un seul contrat de quelques heures en 2019 et d'autres une activité beaucoup plus importante sur l'année. Pour repère, au 31 décembre 2019, 7 084 salariés étaient indemnisés au titre des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage.

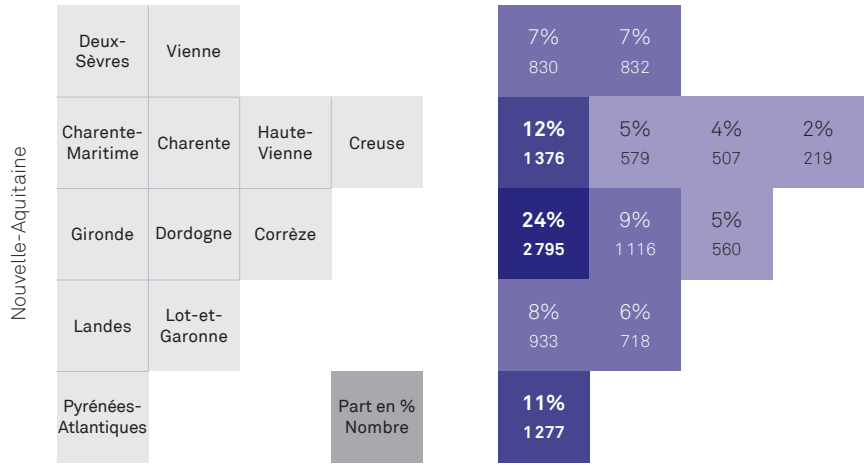
(Source : Pôle emploi - Fichier national des allocataires : [statistiques.pole-emploi.org/indem/indempub/207754](https://statistiques.pole-emploi.org/indem/indempub/207754))

**Note de lecture :** La Nouvelle-Aquitaine est la 4<sup>e</sup> région la plus peuplée de France (5 979 778 habitants en 2018), juste devant l'Occitanie. Elle est également au 4<sup>e</sup> rang des régions françaises pour le nombre d'employeurs des salariés intermittents du spectacle (11 742) et au 5<sup>e</sup> rang pour la masse salariale brute que ces employeurs déclarent (102 505 000 €) tandis que l'Occitanie est respectivement 2<sup>e</sup> région pour le nombre d'employeurs et 4<sup>e</sup> région pour la masse salariale déclarée par ces employeurs. Du côté des salariés intermittents, ils sont plus nombreux à habiter l'Occitanie (2<sup>e</sup> rang des régions) que la Nouvelle-Aquitaine (5<sup>e</sup> région, 18 867 salariés intermittents).

# 11 742 EMPLOYEURS DES SALARIÉS INTERMITTENTS EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2019

## OÙ ?

3 DÉPARTEMENTS CONCENTRENT PRÈS DE LA MOITIÉ DES EMPLOYEURS



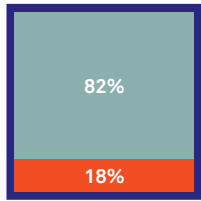
Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019

## QUI ?

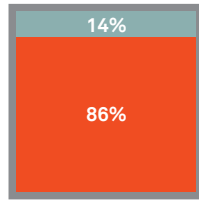
82% DES EMPLOYEURS HORS SECTEURS PROFESSIONNELS DU SPECTACLE

1 EMPLOYEUR SUR 2 EST UNE ASSOCIATION

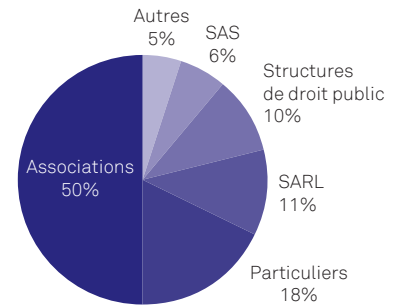
Nombre d'employeurs



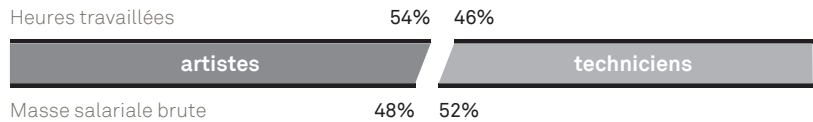
Masse salariale brute



Moyenne des régions hors Île-de-France : 78% hors secteurs professionnels



## LES SALARIÉS INTERMITTENTS RÉMUNÉRÉS PAR LES EMPLOYEURS DE NOUVELLE-AQUITAINE

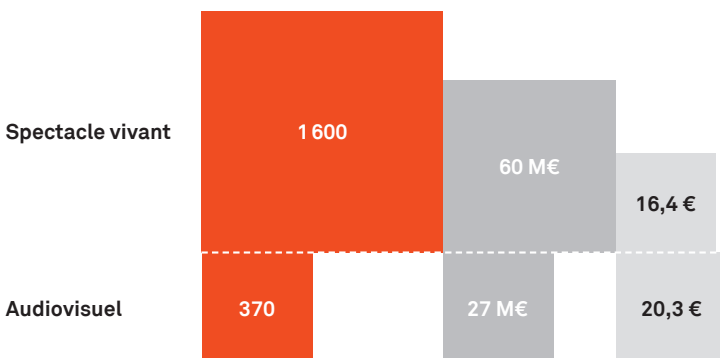


Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019

## ZOOM sur les secteurs professionnels du spectacle

## LE SPECTACLE VIVANT RASSEMBLE 8 EMPLOYEURS SUR 10 DES SECTEURS PROFESSIONNELS.

Un chiffre comparable aux autres régions hors Île-de-France.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019

■ Nombre d'employeurs  
■ Masse salariale brute (en millions €)  
■ Salaire horaire brut moyen (en €)

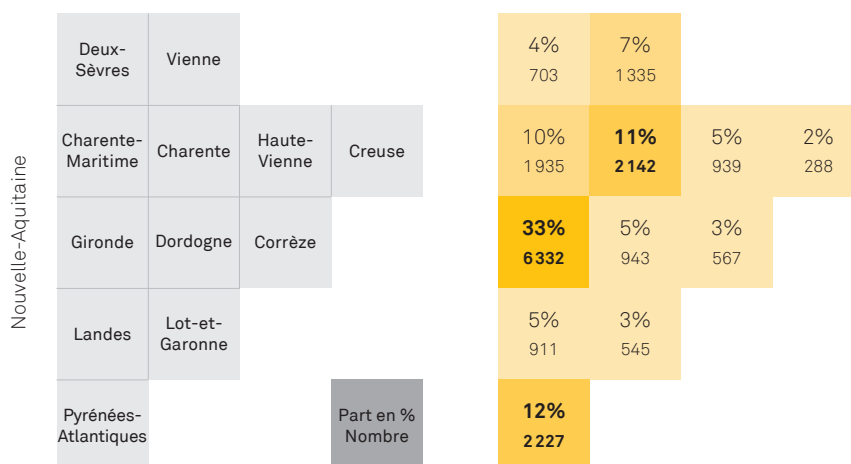
**Note de lecture :** En 2019, les employeurs des salariés intermittents sont environ 4 fois plus nombreux dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine. La masse salariale qu'ils déclarent est environ 2 fois plus élevée dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel. En revanche, le salaire horaire brut moyen versé par ces employeurs est plus élevé dans l'audiovisuel (20,3€) que dans le spectacle vivant (16,4€).

## 18 867\* SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2019

\* Ce chiffre de 18 867 salariés intermittents domiciliés en Nouvelle-Aquitaine recouvre des réalités très différentes : certains ayant eu un seul contrat de quelques heures en 2019 et d'autres une activité beaucoup plus importante sur l'année. Pour repère, au 31 décembre 2019, 7 084 salariés étaient indemnisés au titre des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage. (Source : Pôle emploi - Fichier national des allocataires : [statistiques.pole-emploi.org/indem/indempub/207754](https://statistiques.pole-emploi.org/indem/indempub/207754))



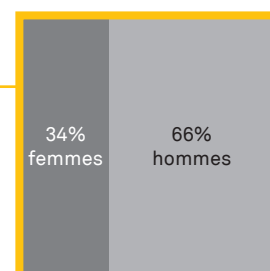
1 SALARIÉ INTERMITTENT SUR 3 EST DOMICILIÉ EN GIRONDE



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019

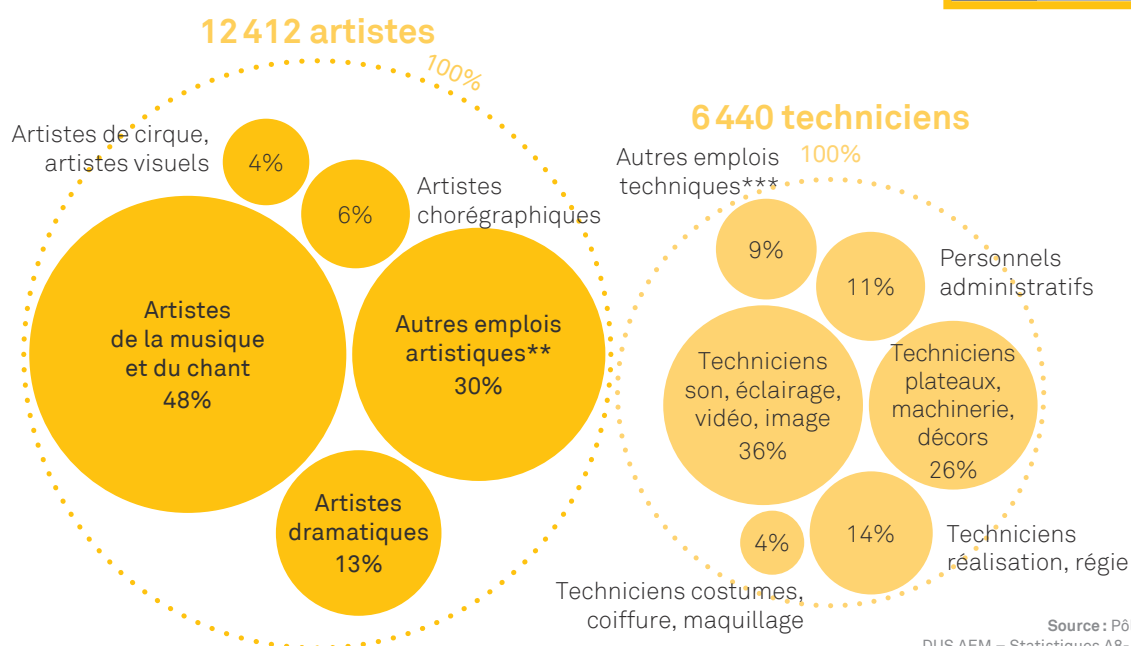


LES FEMMES REPRÉSENTENT 1/3 DES SALARIÉS INTERMITTENTS



LES ARTISTES SONT DEUX FOIS PLUS NOMBREUX QUE LES TECHNICIENS\*

(selon leur emploi principal déterminé en fonction du revenu annuel maximum)



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019

\* Nous ne disposons pas actuellement de la répartition par genre des salariés intermittents selon leur emploi principal.

\*\* Exemples d'autres emplois artistiques : artiste de complément, acteur de complément, figurant.

\*\*\* Exemples d'autres emplois techniques : collaborateur artistique, conseiller artistique, assistant artistique, intervenant d'émission, assistant d'émission, animateur, scripte.

**Note de lecture :** En Nouvelle-Aquitaine, les salariés intermittents artistes sont deux fois plus nombreux que les techniciens. Les artistes de la musique et du chant représentent la moitié des artistes salariés intermittents.



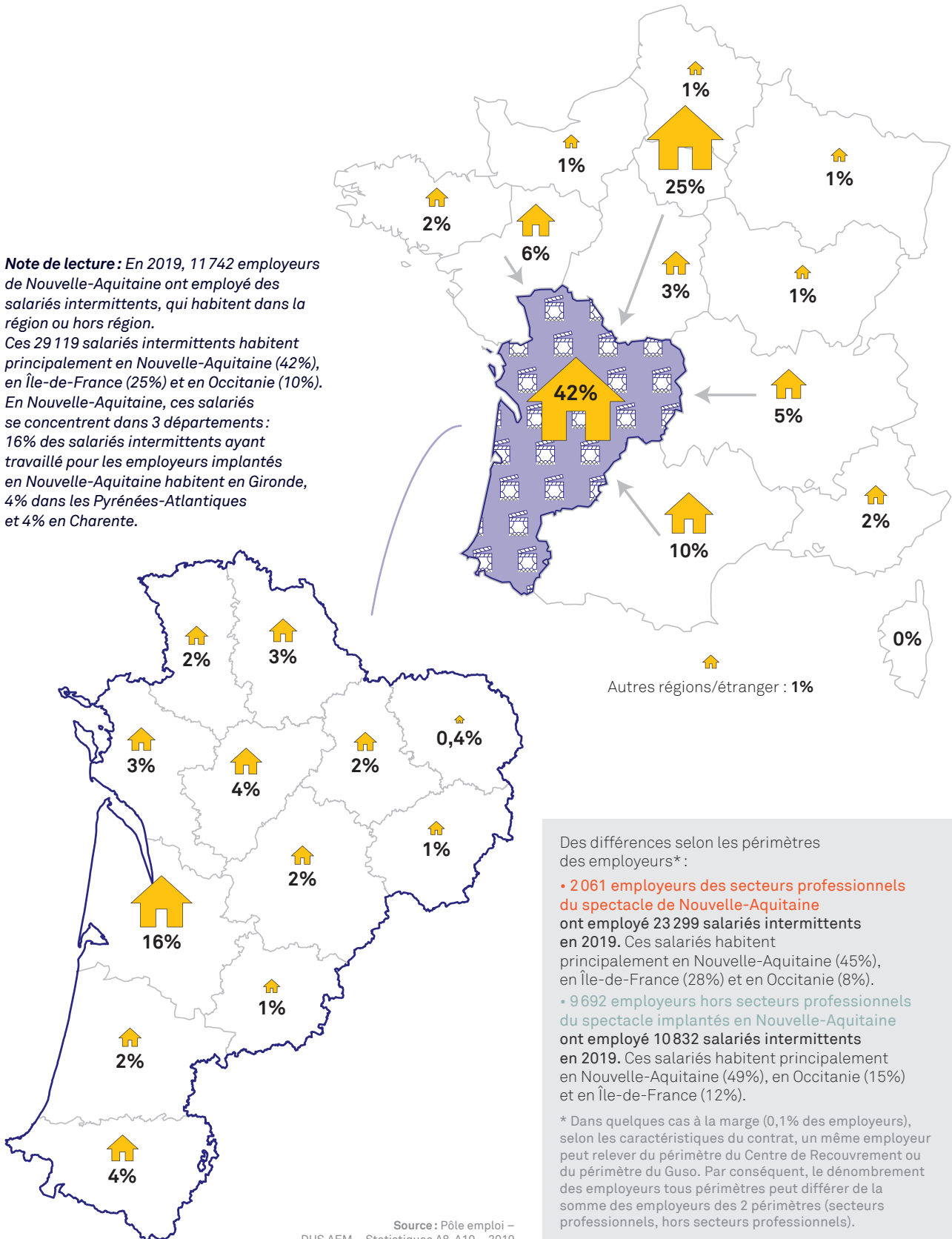
## ZOOM sur le lieu d'habitation des salariés intermittents et le lieu d'implantation de leurs employeurs

### OÙ HABITENT LES SALARIÉS INTERMITTENTS DU SPECTACLE AYANT TRAVILLÉ POUR LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

**Note de lecture :** En 2019, 11 742 employeurs de Nouvelle-Aquitaine ont employé des salariés intermittents, qui habitent dans la région ou hors région.

Ces 29 119 salariés intermittents habitent principalement en Nouvelle-Aquitaine (42%), en Île-de-France (25%) et en Occitanie (10%).

En Nouvelle-Aquitaine, ces salariés se concentrent dans 3 départements : 16% des salariés intermittents ayant travaillé pour les employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine habitent en Gironde, 4% dans les Pyrénées-Atlantiques et 4% en Charente.



Des différences selon les périmètres des employeurs\* :

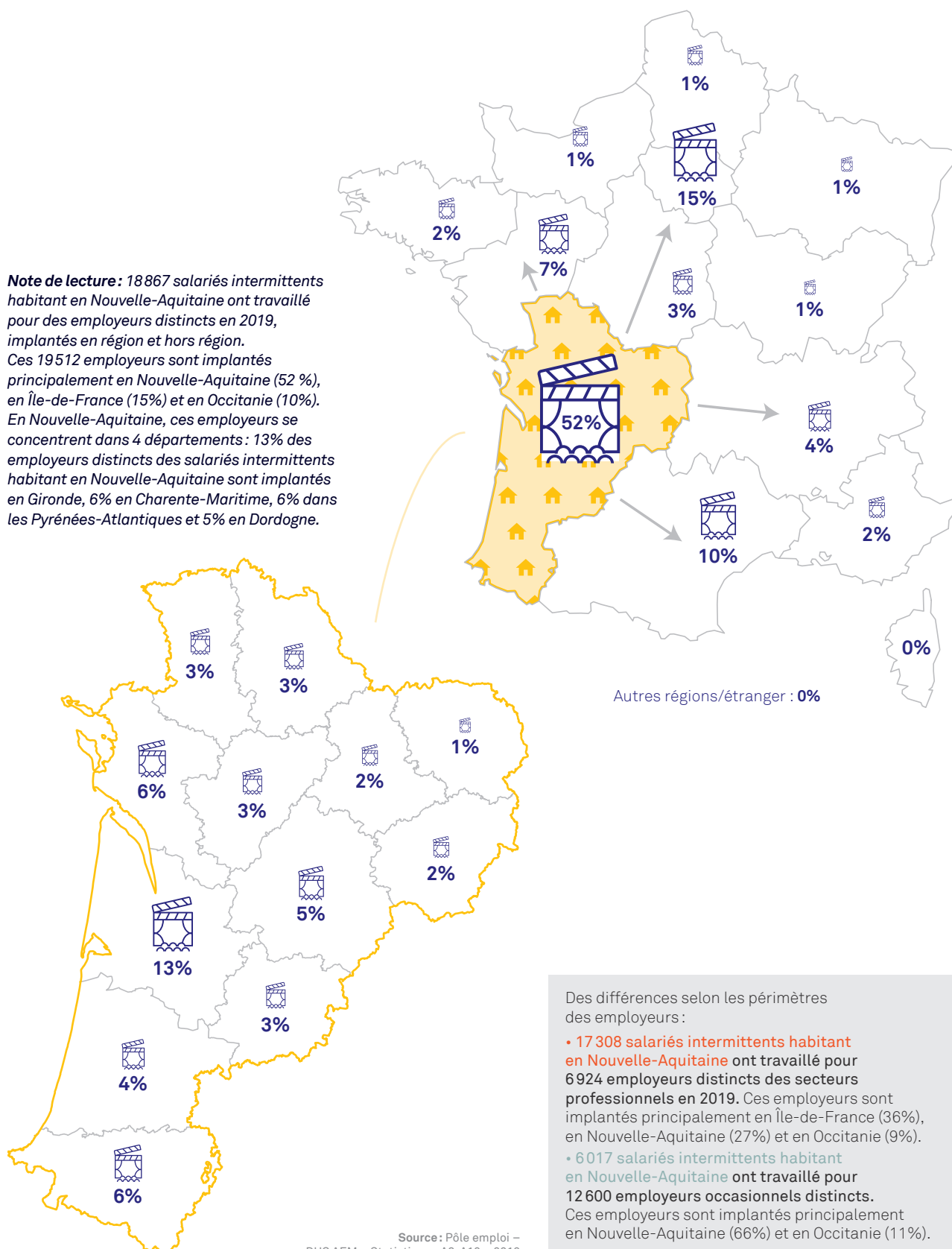
- 2 061 employeurs des secteurs professionnels du spectacle de Nouvelle-Aquitaine ont employé 23 299 salariés intermittents en 2019. Ces salariés habitent principalement en Nouvelle-Aquitaine (45%), en Île-de-France (28%) et en Occitanie (8%).
- 9 692 employeurs hors secteurs professionnels du spectacle implantés en Nouvelle-Aquitaine ont employé 10 832 salariés intermittents en 2019. Ces salariés habitent principalement en Nouvelle-Aquitaine (49%), en Occitanie (15%) et en Île-de-France (12%).

\* Dans quelques cas à la marge (0,1% des employeurs), selon les caractéristiques du contrat, un même employeur peut relever du périmètre du Centre de Recouvrement ou du périmètre du Guso. Par conséquent, le dénombrement des employeurs tous périmètres peut différer de la somme des employeurs des 2 périmètres (secteurs professionnels, hors secteurs professionnels).



## OÙ SONT IMPLANTÉS LES EMPLOYEURS DES SALARIÉS INTERMITTENTS QUI HABITENT EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

**Note de lecture :** 18867 salariés intermittents habitant en Nouvelle-Aquitaine ont travaillé pour des employeurs distincts en 2019, implantés en région et hors région. Ces 19512 employeurs sont implantés principalement en Nouvelle-Aquitaine (52%), en Île-de-France (15%) et en Occitanie (10%). En Nouvelle-Aquitaine, ces employeurs se concentrent dans 4 départements : 13% des employeurs distincts des salariés intermittents habitant en Nouvelle-Aquitaine sont implantés en Gironde, 6% en Charente-Maritime, 6% dans les Pyrénées-Atlantiques et 5% en Dordogne.



Des différences selon les périmètres des employeurs :

- 17 308 salariés intermittents habitant en Nouvelle-Aquitaine ont travaillé pour 6 924 employeurs distincts des secteurs professionnels en 2019. Ces employeurs sont implantés principalement en Île-de-France (36%), en Nouvelle-Aquitaine (27%) et en Occitanie (9%).
- 6 017 salariés intermittents habitant en Nouvelle-Aquitaine ont travaillé pour 12 600 employeurs occasionnels distincts. Ces employeurs sont implantés principalement en Nouvelle-Aquitaine (66%) et en Occitanie (11%).

## LES EMPLOYEURS DES SALARIÉS INTERMITTENTS

Retrouvez dans les pages suivantes une fiche détaillée pour la Nouvelle-Aquitaine et pour chacun de ses départements. Chaque fiche a pour objectif de vous présenter des données d'évolution entre 2013 et 2019 et nous y avons ajouté des notes pour accompagner la lecture des graphiques. Chaque courbe est le reflet de divers éléments de contexte local et national et cette étude ne fait pas l'objet d'une interprétation de ces différentes tendances.

**Un élément de contexte national est néanmoins important à noter :** Entre 2013 et 2019 le nombre heures travaillées a augmenté plus que la masse salariale. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8 heures) et de cachet isolé (12 heures) pour valoriser tous les cachets à 12 heures fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale.

FRANCE – RÉPARTITION PAR RÉGION	Population 2018		En 2019 / Tous périmètres					
	Total	%	Employeurs de salariés intermittents		Nombre d'heures travaillées		Masse salariale brute (en milliers d'euros)	
			Total	%	Total	%	Total	%
Auvergne-Rhône-Alpes	7 994 459	12%	13 480	12%	8 428 620	7%	144 561	6%
Bourgogne-Franche-Comté	2 807 807	4%	3 667	3%	1 785 972	2%	29 539	1%
Bretagne	3 335 414	5%	7 472	7%	2 935 034	3%	48 339	2%
Centre-Val de Loire	2 572 853	4%	4 544	4%	2 097 935	2%	36 765	1%
Corse	338 554	1%	275	0,3%	276 188	0,2%	5 728	0,2%
Grand Est	5 550 389	8%	5 956	5%	3 748 478	3%	70 097	3%
Hauts-de-France	6 004 108	9%	4 388	4%	4 311 212	4%	77 185	3%
Île-de-France	12 213 447	18%	19 945	18%	60 999 998	54%	1 628 805	64%
Normandie	3 327 477	5%	3 714	3%	1 957 236	2%	34 223	1%
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>5 979 778</b>	<b>9%</b>	<b>11 742</b>	<b>11%</b>	<b>6 032 544</b>	<b>5%</b>	<b>102 505</b>	<b>4%</b>
Occitanie	5 885 496	9%	16 538	15%	7 923 658	7%	134 116	5%
Pays de la Loire	3 781 423	6%	9 256	8%	4 443 483	4%	78 071	3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 052 832	8%	7 954	7%	6 508 127	6%	117 186	5%
DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion)	1 888 501	3%	464	0%	851 493	1%	17 187	1%
Autres (étranger, Monaco)	-	-	89	0%	137 872	0,1%	6 224	0,2%
<b>Total France</b>	<b>66 524 339</b>	<b>100%</b>	<b>109 484</b>	<b>100,0%</b>	<b>112 437 850</b>	<b>100%</b>	<b>2 530 531</b>	<b>100%</b>

FRANCE – RÉPARTITION PAR RÉGION	Population 2018		Évolution entre 2013 et 2019 / Tous périmètres					
	Total	%	Employeurs de salariés intermittents		Nombre d'heures travaillées		Masse salariale brute (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
			valeur	%	valeur	%	valeur	%
Auvergne-Rhône-Alpes	7 994 459	12%	+16	+0%	+1 033 534	+14%	+11 940	+9%
Bourgogne-Franche-Comté	2 807 807	4%	-315	-8%	+275 303	+18%	+2 060	+7%
Bretagne	3 335 414	5%	+538	+8%	+617 959	+27%	+7 324	+18%
Centre-Val de Loire	2 572 853	4%	-194	-4%	+419 801	+25%	+6 058	+20%
Corse	338 554	1%	+42	+18%	+25 023	+10%	+289	+5%
Grand Est	5 550 389	8%	-212	-3%	+417 465	+13%	+5 090	+8%
Hauts-de-France	6 004 108	9%	-495	-10%	+987 601	+30%	+15 590	+25%
Île-de-France	12 213 447	18%	-440	-2%	+7 581 048	+14%	+122 717	+8%
Normandie	3 327 477	5%	-49	-1%	+193 647	+11%	+1 841	+6%
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>5 979 778</b>	<b>9%</b>	<b>+448</b>	<b>+4%</b>	<b>+1 259 301</b>	<b>+26%</b>	<b>+19 011</b>	<b>+23%</b>
Occitanie	5 885 496	9%	-566	-3%	+1 219 730	+18%	+25 330	+23%
Pays de la Loire	3 781 423	6%	-157	-2%	+973 043	+28%	+13 221	+20%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 052 832	8%	-547	-6%	+765 737	+13%	+9 062	+8%
DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion)	1 888 501	3%	-10	-2%	+159 167	+23%	+2 811	+20%
Autres (étranger, Monaco)	-	-	+46	+107%	+19 015	+16%	+1 784	+40%
<b>Total France</b>	<b>66 524 339</b>	<b>100%</b>	<b>-1 895</b>	<b>-2%</b>	<b>+15 947 274</b>	<b>+17%</b>	<b>+244 128</b>	<b>+11%</b>

Sources : Insee – Population municipale 2018 – Pôle emploi - DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

## LES EMPLOYEURS DES SALARIÉS INTERMITTENTS

NOUVELLE-AQUITAINE – RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT	Détail page	Population 2018		En 2019 / Tous périmètres					
		Total	%	Employeurs de salariés intermittents		Nombre d'heures travaillées		Masse salariale brute (en milliers d'euros)	
				Total	%	Total	%	Total	%
Charente	p. 16	351 778	6%	579	5%	924 525	15%	16 751	16%
Charente-Maritime	p. 17	646 932	11%	1 376	12%	516 989	9%	8 327	8%
Corrèze	p. 18	240 583	4%	560	5%	175 971	3%	2 585	3%
Creuse	p. 19	117 503	2%	219	2%	51 437	1%	779	1%
Dordogne	p. 20	413 418	7%	1 116	10%	246 435	4%	3 388	3%
Gironde	p. 21	1 601 845	27%	2 795	24%	2 102 445	35%	37 828	37%
Landes	p. 22	410 355	7%	933	8%	193 951	3%	2 912	3%
Lot-et-Garonne	p. 23	331 970	6%	718	6%	198 658	3%	3 218	3%
Pyrénées-Atlantiques	p. 24	679 810	11%	1 277	11%	548 607	9%	8 825	9%
Deux-Sèvres	p. 25	374 799	6%	830	7%	247 247	4%	4 200	4%
Vienne	p. 26	437 586	7%	832	7%	468 388	8%	7 941	8%
Haute-Vienne	p. 27	373 199	6%	507	4%	357 891	6%	5 751	6%
<b>Total Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>p. 14</b>	<b>5 979 778</b>	<b>100%</b>	<b>11 742</b>	<b>100%</b>	<b>6 032 544</b>	<b>100%</b>	<b>102 505</b>	<b>100%</b>

NOUVELLE-AQUITAINE – RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT	Détail page	Population 2018		Évolution entre 2013 et 2019 / Tous périmètres					
		Total	%	Employeurs de salariés intermittents		Nombre d'heures travaillées		Masse salariale brute (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
				valeur	%	valeur	%	valeur	%
Charente	p. 16	351 778	6%	+42	+8%	+378 637	+69%	+6 329	+61%
Charente-Maritime	p. 17	646 932	11%	+60	+5%	+80 517	+18%	+718	+9%
Corrèze	p. 18	240 583	4%	+11	+2%	+49 520	+39%	+598	+30%
Creuse	p. 19	117 503	2%	+2	+1%	-3 028	-6%	-61	-7%
Dordogne	p. 20	413 418	7%	+55	+5%	+64 977	+36%	+734	+28%
Gironde	p. 21	1 601 845	27%	+374	+15%	+503 413	+31%	+8 930	+31%
Landes	p. 22	410 355	7%	+89	+11%	+7 225	+4%	-491	-14%
Lot-et-Garonne	p. 23	331 970	6%	+18	+3%	+9 820	+5%	+450	+16%
Pyrénées-Atlantiques	p. 24	679 810	11%	+141	+12%	+60 150	+12%	+810	+10%
Deux-Sèvres	p. 25	374 799	6%	-100	-11%	-18 524	-7%	-450	-10%
Vienne	p. 26	437 586	7%	-106	-11%	+86 393	+23%	+1 258	+19%
Haute-Vienne	p. 27	373 199	6%	-138	-21%	+40 201	+13%	+186	+3%
<b>Total Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>p. 14</b>	<b>5 979 778</b>	<b>100%</b>	<b>+448</b>	<b>+4%</b>	<b>+1 259 301</b>	<b>+26%</b>	<b>+19 011</b>	<b>+23%</b>

Sources : Insee – Population municipale 2018 – Pôle emploi - DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

 SYNTHÈSE

## LES SALARIES INTERMITTENTS SELON LEUR LIEU DE DOMICILIATION

Retrouvez dans les pages suivantes une fiche détaillée pour la Nouvelle-Aquitaine et pour chacun de ses départements.

Chaque fiche a pour objectif de vous présenter des données d'évolution entre 2013 et 2019 et nous y avons ajouté des notes pour accompagner la **lecture** des graphiques. Chaque courbe est le reflet de divers éléments de contexte local et national et cette étude ne fait pas l'objet d'une **interprétation** de ces différentes tendances.

FRANCE – RÉPARTITION PAR RÉGION	Population 2018		En 2019 Tous périmètres		Évolution entre 2013 et 2019 Tous périmètres	
	Total	%	Nombre de salariés intermittents (selon leur lieu de domiciliation)		Nombre de salariés intermittents (selon leur lieu de domiciliation)	
			Total	%	Total	%
Auvergne-Rhône-Alpes	7 994 459	12%	24 391	9%	+3 222	+15%
Bourgogne-Franche-Comté	2 807 807	4%	5 650	2%	+1 009	+22%
Bretagne	3 335 414	5%	9 456	3%	+1 641	+21%
Centre-Val de Loire	2 572 853	4%	6 304	2%	+545	+9%
Corse	338 554	1%	1 083	0,4%	-237	-18%
Grand Est	5 550 389	8%	11 066	4%	+427	+4%
Hauts-de-France	6 004 108	9%	13 769	5%	+960	+7%
Île-de-France	12 213 447	18%	115 287	42%	+1 814	+2%
Normandie	3 327 477	5%	7 169	3%	+693	+11%
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>5 979 778</b>	<b>9%</b>	<b>18 867</b>	<b>7%</b>	<b>+3 343</b>	<b>+22%</b>
Occitanie	5 885 496	9%	24 538	9%	+3 492	+17%
Pays de la Loire	3 781 423	6%	10 417	4%	+1 301	+14%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 052 832	8%	22 925	8%	+2 853	+14%
DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion)	1 888 501	3%	4 500	2%	+1 003	+29%
Autres (étranger, Monaco)	-	-	962	0,3%	+14	+1%
<b>Total France</b>	<b>66 524 339</b>	<b>100,0%</b>	<b>276 384</b>	<b>100%</b>	<b>+22 080</b>	<b>+9%</b>

Sources : Insee – Population municipale 2018 – Pôle emploi - DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019

## LES SALARIES INTERMITTENTS SELON LEUR LIEU DE DOMICILIATION

NOUVELLE-AQUITAINE – RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT	Détail page	Population 2018		En 2019 Tous périmètres		Évolution entre 2013 et 2019 Tous périmètres	
		Total	%	Nombre de salariés intermittents (selon leur lieu de domiciliation)		Nombre de salariés intermittents (selon leur lieu de domiciliation)	
				Total	%	Total	%
Charente	p. 29	351 778	6%	2 142	11%	+763	+55%
Charente-Maritime	p. 29	646 932	11%	1 935	10%	+161	+9%
Corrèze	p. 30	240 583	4%	567	3%	+186	+49%
Creuse	p. 30	117 503	2%	288	2%	+82	+40%
Dordogne	p. 31	413 418	7%	943	5%	+172	+22%
Gironde	p. 31	1 601 845	27%	6 332	34%	+888	+16%
Landes	p. 32	410 355	7%	911	5%	+166	+22%
Lot-et-Garonne	p. 32	331 970	6%	545	3%	+46	+9%
Pyrénées-Atlantiques	p. 33	679 810	11%	2 227	12%	+673	+43%
Deux-Sèvres	p. 33	374 799	6%	703	4%	+34	+5%
Vienne	p. 34	437 586	7%	1 335	7%	+159	+14%
Haute-Vienne	p. 34	373 199	6%	939	5%	+159	+14%
<b>Total Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>p. 28</b>	<b>5 979 778</b>	<b>100%</b>	<b>18 867</b>	<b>100%</b>	<b>+3 343</b>	<b>+22%</b>

Sources : Insee – Population municipale 2018 – Pôle emploi - DUS AEM – Statistiques A8-A10 – 2019



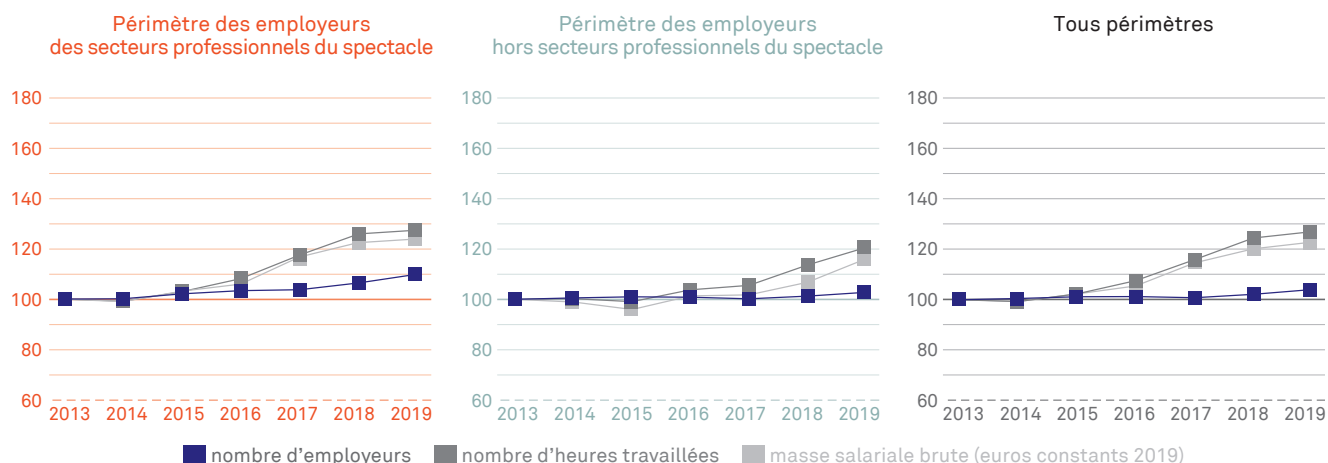
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	1 874	3 945 162	70 730	
	En 2019	2 061	5 033 797	87 686	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+187	+1 088 635	+16 956
		(%)	+10% (en France: +4%)	+28% (en France: +18%)	+24% (en France: +11%)
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	9 429	828 081	12 765	
	En 2019	9 692	998 747	14 819	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+263	+170 666	+2 055
		(%)	+3% (en France: -4%)	+21% (en France: +3%)	+16% (en France: +2%)
Tous périmètres	En 2013	11 294	4 773 243	83 495	
	En 2019	11 742	6 032 544	102 505	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+448	+1 259 301	+19 011
		(%)	+4% (en France: -2%)	+26% (en France: +17%)	+23% (en France: +11%)

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



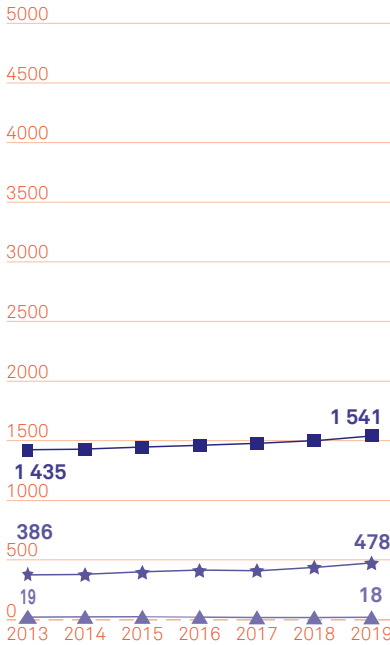
Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Nouvelle-Aquitaine 448 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 4%. Ce pourcentage d'augmentation est plus important dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle (+10%) que dans le périmètre des employeurs hors secteurs professionnels (+3%). Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 23% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 26%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté plus que la masse salariale. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale.

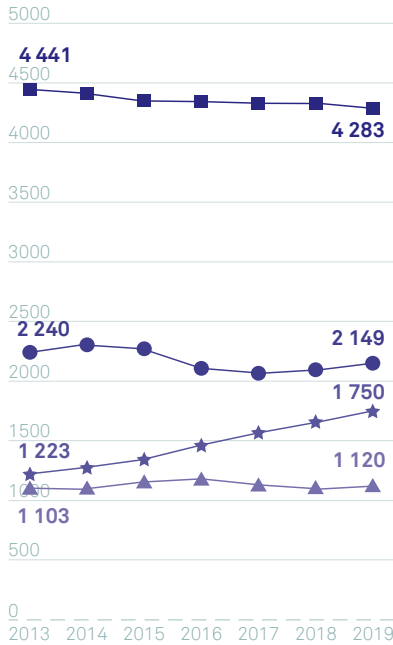
# LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

## ZOOM sur le statut juridique

Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle



Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle



**Note de lecture :**

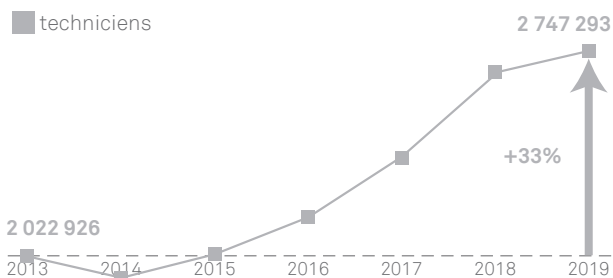
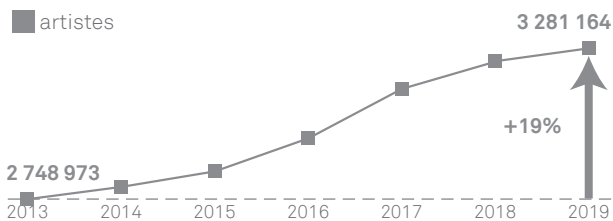
Dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle, le nombre d'employeurs de statut associatif a tendance à augmenter depuis 2013 tandis qu'il diminue dans le périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle. Dans les deux périmètres, le nombre de sociétés industrielles et commerciales (SARL, SAS et autres) augmente depuis 2013 et le nombre de structures de droit public est stable. Après une baisse de 2014 à 2016, le nombre de particuliers employeurs est en augmentation depuis 2017.

● particuliers ▲ structures de droit public  
■ associations ★ sociétés industrielles et commerciales

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

## ZOOM sur les heures travaillées des artistes et des techniciens

Évolution du nombre d'heures travaillées déclarées par les employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine selon l'emploi principal occupé



**Note de lecture :**

Un plus grand nombre d'heures travaillées est déclaré pour les artistes que pour les techniciens en Nouvelle-Aquitaine. L'augmentation du nombre d'heures travaillées entre 2013 et 2019 est plus importante pour les techniciens (+36%) que pour les artistes (+19%) et elle est au total de 26%.

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10



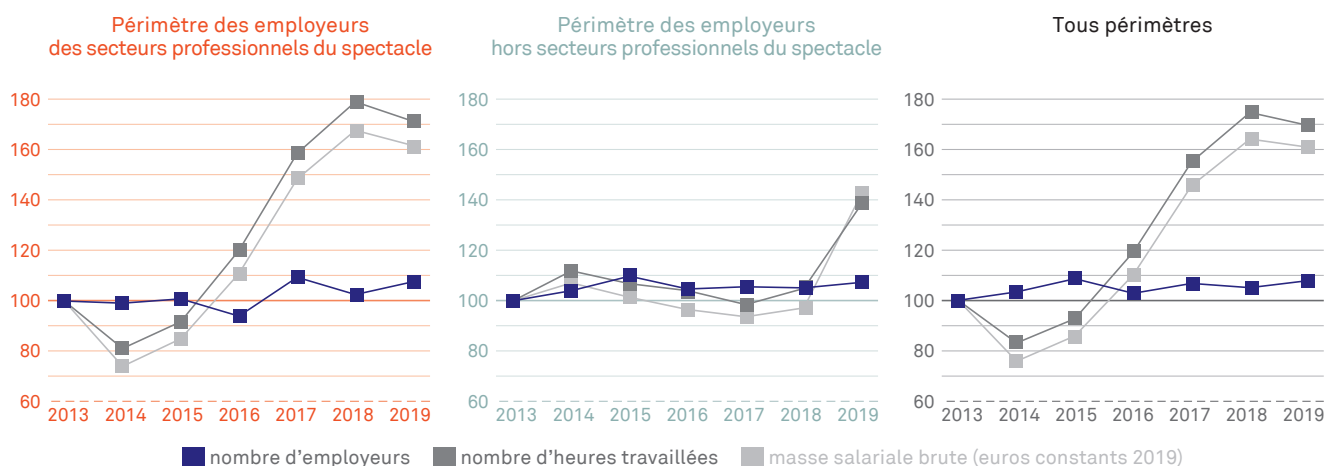
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN CHARENTE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	117	513 146	9 881	
	En 2019	126	878 195	15 960	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+9	+365 049	+6 079
		(%)	+8%	+71%	+62%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	421	32 742	541	
	En 2019	454	46 330	790	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+33	+13 588	+249
		(%)	+8%	+42%	+46%
Tous périmètres	En 2013	537	545 888	10 422	
	En 2019	579	924 525	16 751	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+42	+378 637	+6 329
		(%)	+8%	+69%	+61%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Charente 42 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013 (dont 9 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une augmentation de 8%.

Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 61% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 69%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté beaucoup plus que la masse salariale. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1er août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale. L'augmentation du nombre d'heures travaillées et de la masse salariale s'observe particulièrement à partir de 2017 dans le périmètre des employeurs de secteurs professionnels du spectacle et de 2019 dans le périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle.



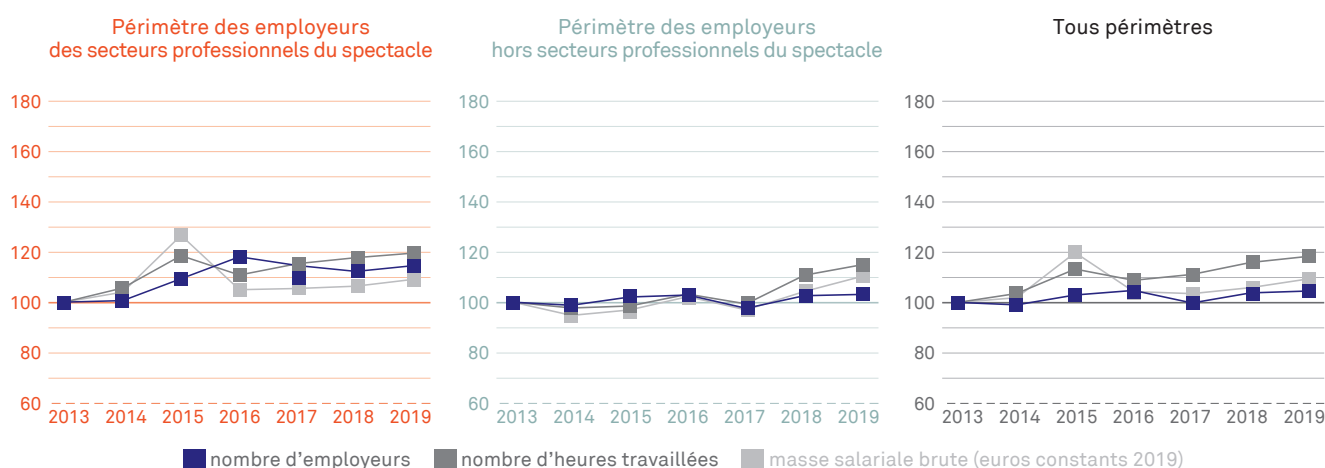
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN CHARENTE-MARITIME

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	171	322 207	5 877	
	En 2019	196	385 486	6 414	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+25	+63 279	+537
		(%)	+15%	+20%	+9%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	1 145	114 265	1 733	
	En 2019	1 181	131 503	1 914	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+36	+17 238	+181
		(%)	+3%	+15%	+10%
Tous périmètres	En 2013	1 316	436 472	7 609	
	En 2019	1 376	516 989	8 327	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+60	+80 517	+718
		(%)	+5%	+18%	+9%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Charente-Maritime 60 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013 (dont 25 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une augmentation de 5%. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 9% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 18%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté beaucoup plus que la masse salariale. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1er août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale.



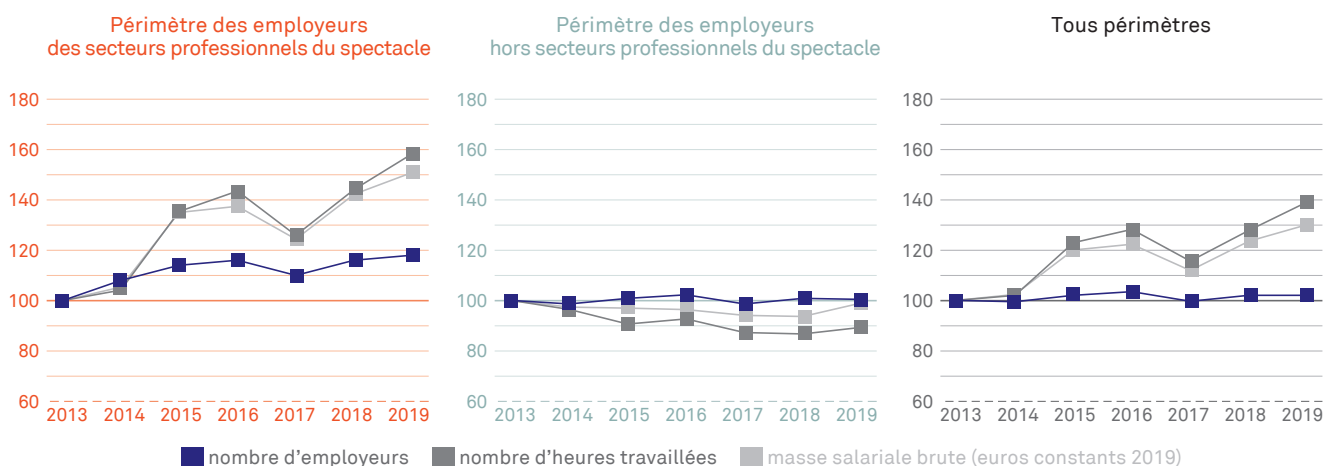
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN CORRÈZE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	50	85 783	1 319	
	En 2019	59	135 720	1 988	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+9	+49 937	+670
		(%)	+18%	+58%	+51%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	499	40 668	667	
	En 2019	501	40 251	596	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+2	-417	-71
		(%)	+0%	-1%	-11%
Tous périmètres	En 2013	549	126 451	1 986	
	En 2019	560	175 971	2 585	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+11	+49 520	+598
		(%)	+2%	+39%	+30%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Corrèze 11 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013 (dont 9 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une augmentation de 2%. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 30% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 39%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté beaucoup plus que la masse salariale. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale.

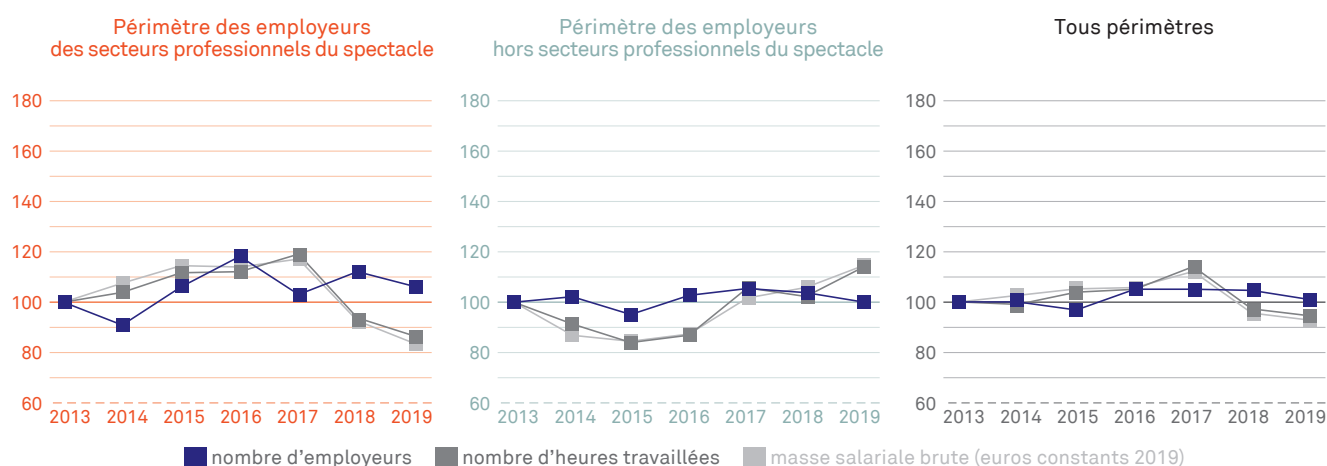
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN CREUSE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	33	38 903	585	
	En 2019	35	33 593	488	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+2	-5 310	-97
		(%)	+6%	-14%	-17%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	184	15 562	256	
	En 2019	184	17 844	292	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+0	+2 282	+36
		(%)	+0%	+15%	+14%
Tous périmètres	En 2013	217	54 465	841	
	En 2019	219	51 437	779	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+2	-3 028	-61
		(%)	+1%	-6%	-7%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Creuse 2 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013 (tous dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une augmentation de 1%. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a baissé de 7% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a baissé de 6%. Cette baisse s'observe uniquement dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle et à partir de 2018. La masse salariale a ainsi baissé davantage que le nombre d'heures travaillées. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale.



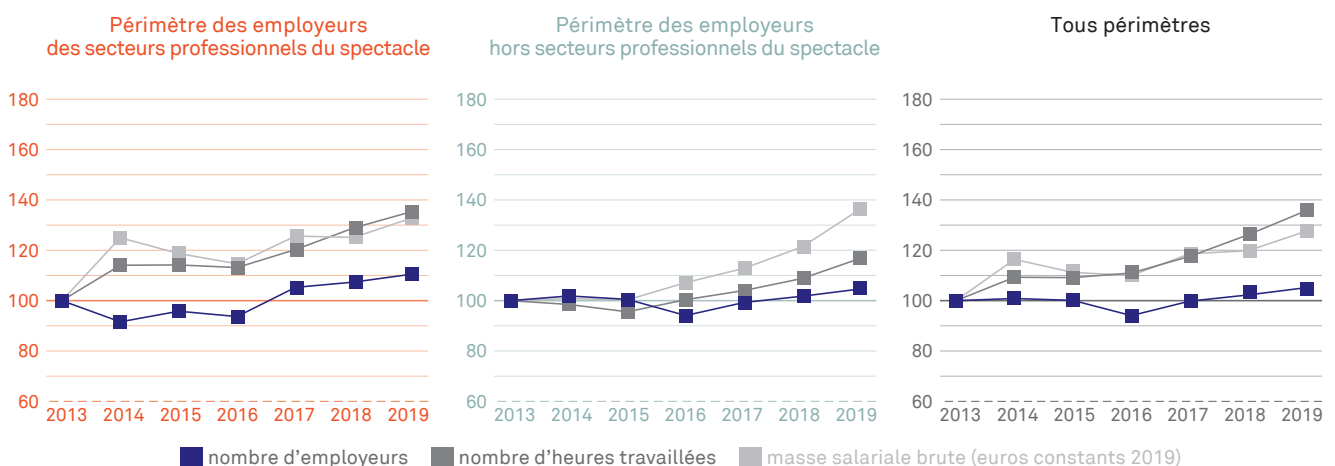
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN DORDOGNE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	95	115 943	1 793	
	En 2019	105	156 991	2 382	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+10	+41 048	+589
		(%)	+11%	+35%	+33%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	966	65 515	861	
	En 2019	1 011	89 444	1 006	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+45	+23 929	+145
		(%)	+5%	+37%	+17
Tous périmètres	En 2013	1 061	181 458	2 654	
	En 2019	1 116	246 435	3 388	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+55	+64 977	+734
		(%)	+5%	+36%	+28%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Dordogne 55 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013 (dont 10 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une augmentation de 5%. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 28% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 36%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté beaucoup plus que la masse salariale. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale.

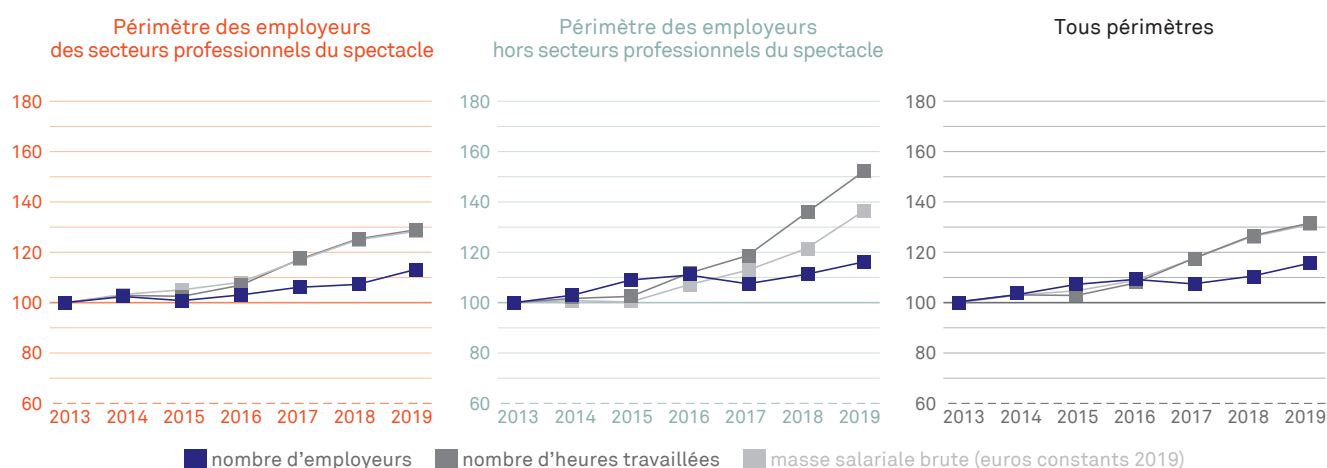
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN GIRONDE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	623	1 422 179	26 282	
	En 2019	705	1 833 264	33 735	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+82	+411 085	+7 453
		(%)	+13%	+29%	+28%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	1 800	176 853	2 616	
	En 2019	2 092	269 181	4 093	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+292	+92 328	+1 477
		(%)	+16%	+52%	+56%
Tous périmètres	En 2013	2 421	1 599 032	28 898	
	En 2019	2 795	2 102 445	37 828	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+374	+503 413	+8 930
		(%)	+15%	+31%	+31%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Gironde 374 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013 (dont 82 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une augmentation de 15%. Cette augmentation est constante depuis 2016 dans le périmètre des secteurs professionnels du spectacle. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 31% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 31%.



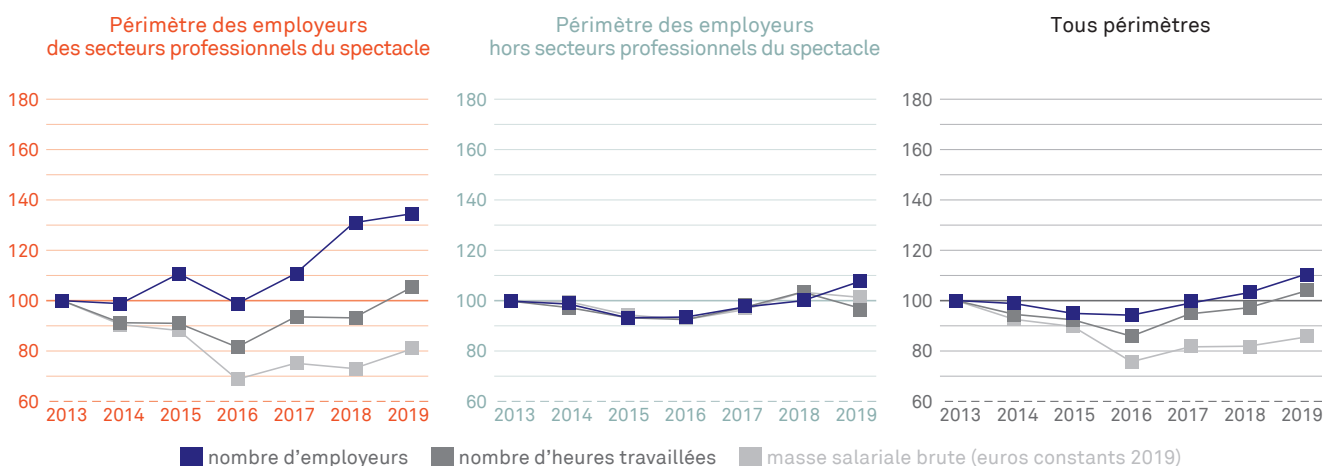
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS DANS LES LANDES

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	84	114 860	2 416	
	En 2019	113	121 041	1 954	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+29	+6 181	-463
		(%)	+35%	+5%	-19%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	763	71 866	987	
	En 2019	823	72 910	959	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+60	+1 044	-28
		(%)	+8%	+1%	-3%
Tous périmètres	En 2013	844	186 726	3 403	
	En 2019	933	193 951	2 912	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+89	+7 225	-491
		(%)	+11%	+4%	-14%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait dans les Landes 89 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013 (dont 29 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une augmentation de 11%. Cette augmentation est importante depuis 2016 dans le périmètre des secteurs professionnels du spectacle. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a baissé de 14% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 4%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté alors que la masse salariale a diminué. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale. Cette rupture est particulièrement visible dans le premier graphique à partir de 2016.

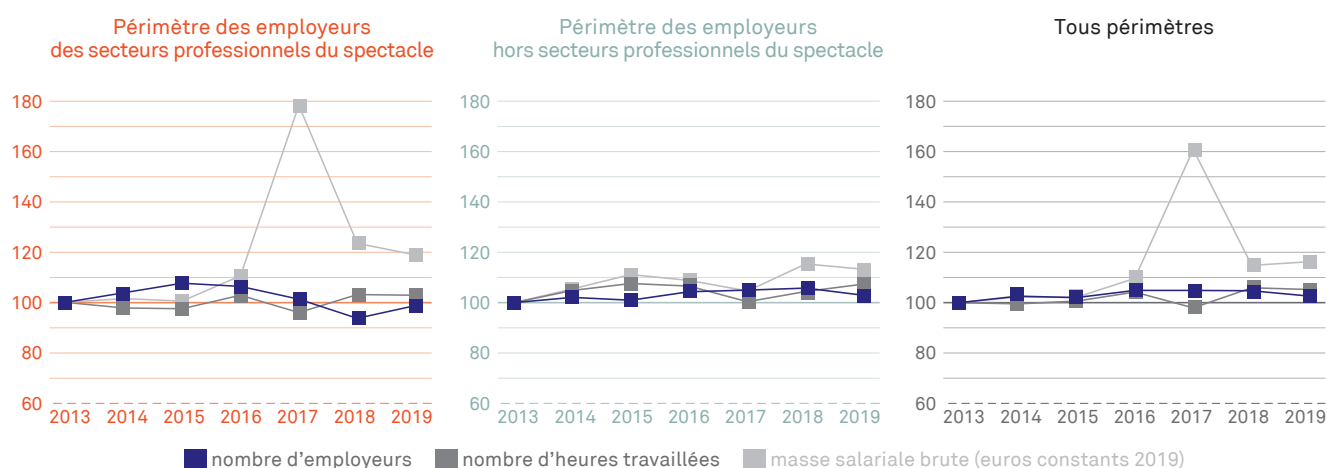
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN LOT-ET-GARONNE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	79	145 673	2 151	
	En 2019	78	149 782	2 555	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-1	+4 109	+404
		(%)	-1%	+3%	+19%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	623	43 165	617	
	En 2019	641	48 876	663	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+18	+5 711	+46
		(%)	+3%	+13%	+7%
Tous périmètres	En 2013	700	188 838	2 768	
	En 2019	718	198 658	3 218	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+18	+9 820	+450
		(%)	+3%	+5%	+16%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Lot-et-Garonne 18 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 3%.

Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 16% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 5%. Un pic très important de la masse salariale s'observe en 2017 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels.



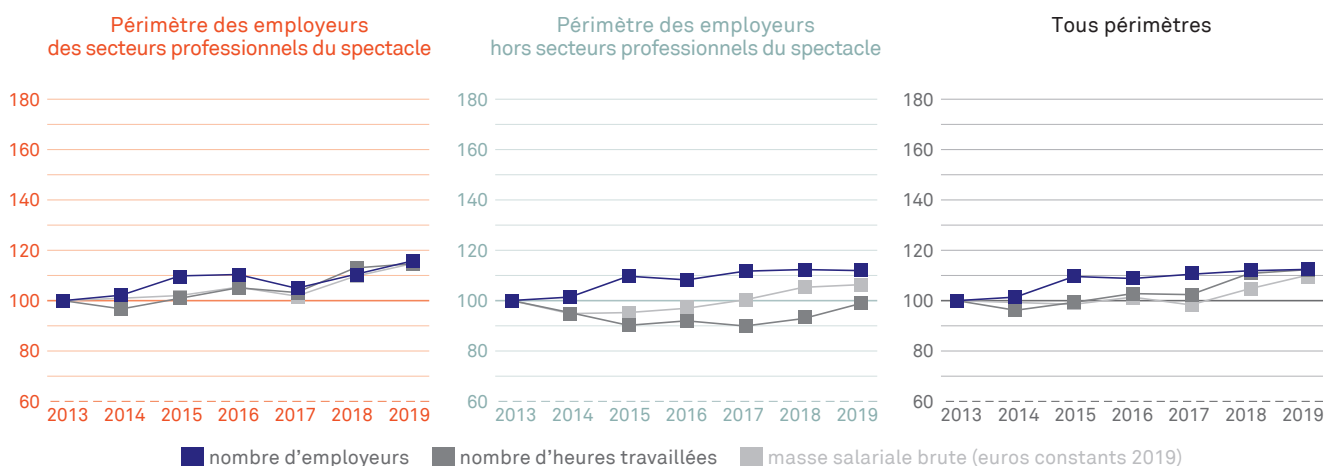
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	183	350 102	5 655	
	En 2019	212	401 523	6 489	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+29	+51 421	+835
		(%)	+16%	+15%	+15%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	954	138 355	2 361	
	En 2019	1 067	147 084	2 336	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+113	+8 729	-25
		(%)	+12%	+6%	-1%
Tous périmètres	En 2013	1 136	488 457	8 015	
	En 2019	1 277	548 607	8 825	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+141	+60 150	+810
		(%)	+12%	+12%	+10%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Pyrénées-Atlantiques 141 employeurs des salariés intermittents de plus qu'en 2013 (dont 29 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une augmentation de 12%. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 10% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 12%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté plus que la masse salariale et dans le périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale.



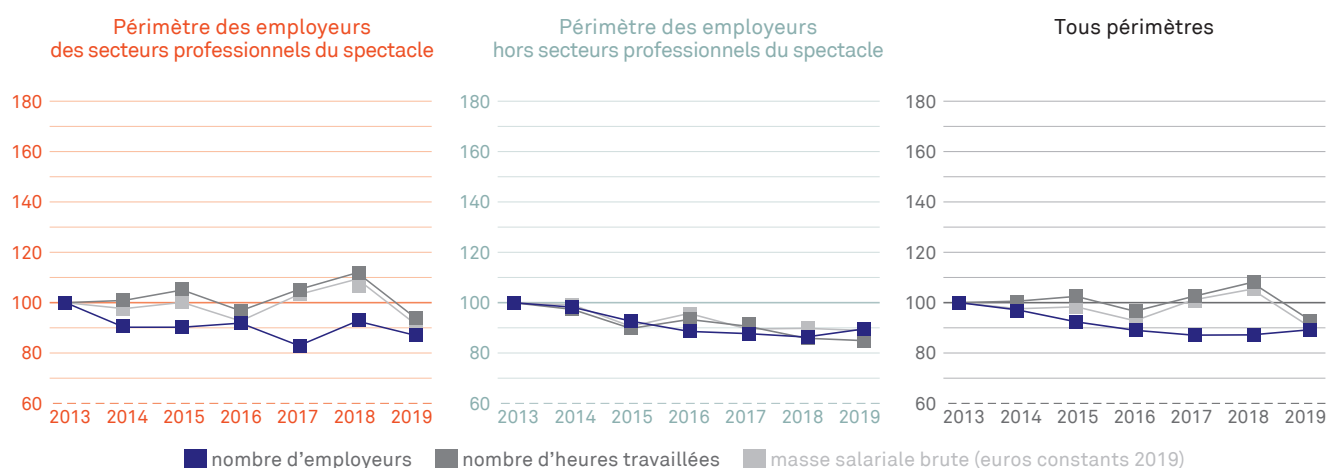
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS DANS LES DEUX-SÈVRES

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	123	218 914	3 851	
	En 2019	107	205 564	3 521	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-16	-13 350	-329 634
		(%)	-13%	-6%	-9%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	807	46 857	800	
	En 2019	723	41 683	679	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-84	-5 174	-121
		(%)	-10%	-11%	-15%
Tous périmètres	En 2013	930	265 771	4 650	
	En 2019	830	247 247	4 200	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-100	-18 524	-450
		(%)	-11%	-7%	-10%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait dans les Deux-Sèvres 100 employeurs des salariés intermittents de moins qu'en 2013 (dont 16 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle), ce qui représente une baisse de 11%. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a baissé de 7% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a baissé de 10%. Après une augmentation de ces indicateurs de 2016 à 2018 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle, une baisse a eu lieu en 2019.



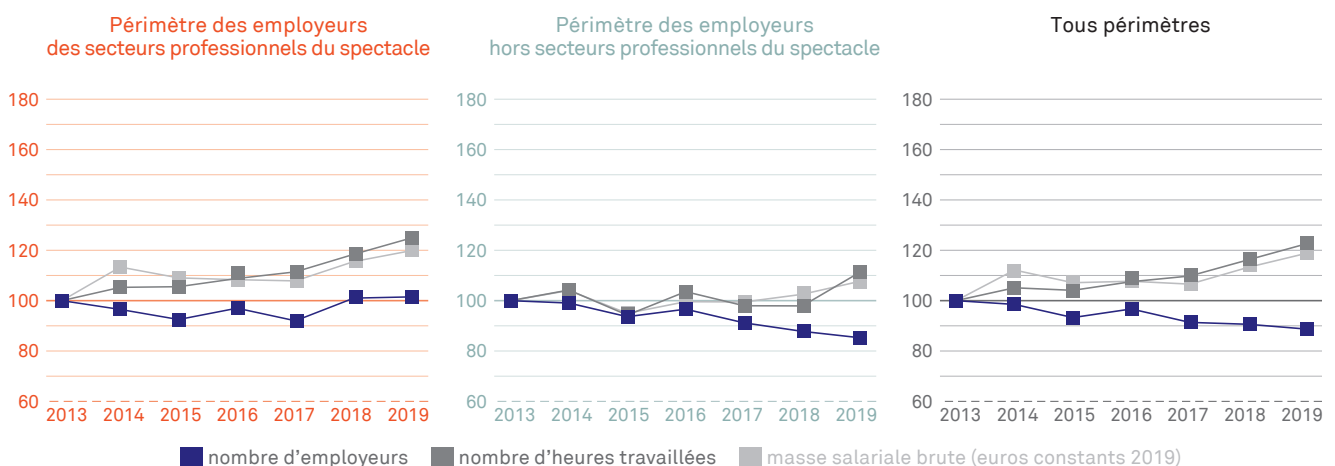
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS DANS LA VIENNE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	200	329 607	5 817	
	En 2019	203	411 936	6 975	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+3	+82 329	+1 159
		(%)	+2%	+25%	+20%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	738	52 388	866	
	En 2019	629	56 452	966	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-109	+4 064	+100
		(%)	-15%	+8%	+11%
Tous périmètres	En 2013	938	381 995	6 683	
	En 2019	832	468 388	7 941	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-106	+86 393	+1 258
		(%)	-11%	+23%	+19%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

**Note de lecture :** En 2019, il y avait dans la Vienne 106 employeurs des salariés intermittents de moins qu'en 2013, ce qui représente une baisse de 11%. Cette baisse est constante depuis 2016 dans le périmètre des employeurs hors secteurs professionnels. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 19% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 23%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté plus que la masse salariale. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale.

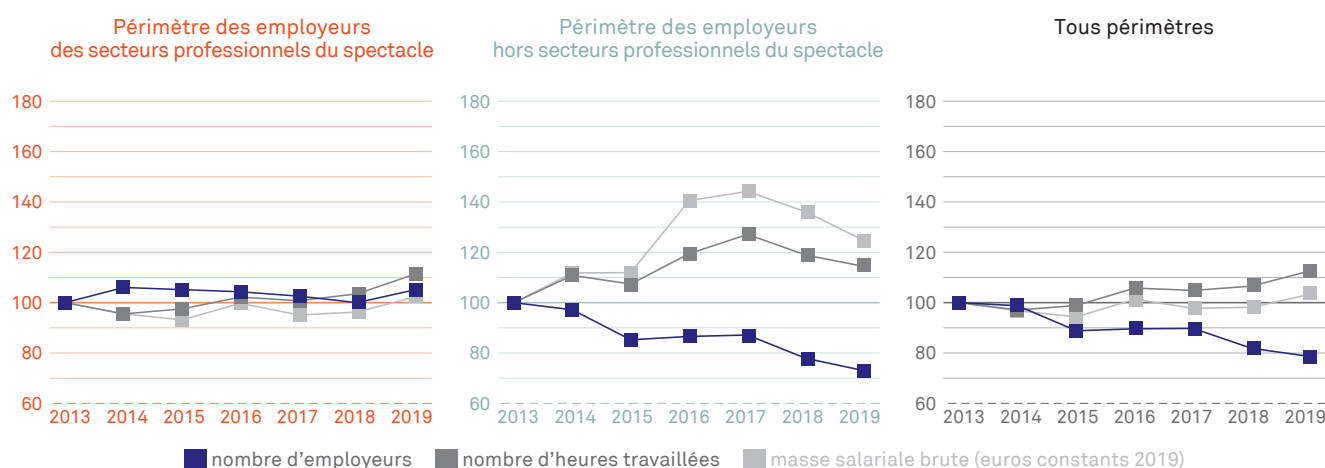
## LES EMPLOYEURS IMPLANTÉS EN HAUTE-VIENNE

		Nombre d'employeurs	Nombre d'heures travaillées	Masse salariale brute déclarée (en milliers d'euros, euros constants 2019*)	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	116	287 845	5 105	
	En 2019	122	320 702	5 225	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+6	+32 857	+120
		(%)	+5%	+11%	+2%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	529	29 845	460	
	En 2019	386	37 189	526	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-143	+7 344	+66
		(%)	-27%	+25%	+14%
Tous périmètres	En 2013	645	317 690	5 565	
	En 2019	507	357 891	5 751	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-138	+40 201	+186
		(%)	-21%	+13%	+3%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

\* Les montants sont en euros constants 2019, c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à l'année 2019.

**ÉVOLUTION COMPARÉE**, en base 100, c'est-à-dire que les 3 indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour l'année 2013 afin de comparer les évolutions de ces 3 indicateurs. En complément du tableau ci-dessus qui compare 2019 à 2013, ces graphiques permettent également d'observer les ruptures éventuelles année après année sur cette période.



Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

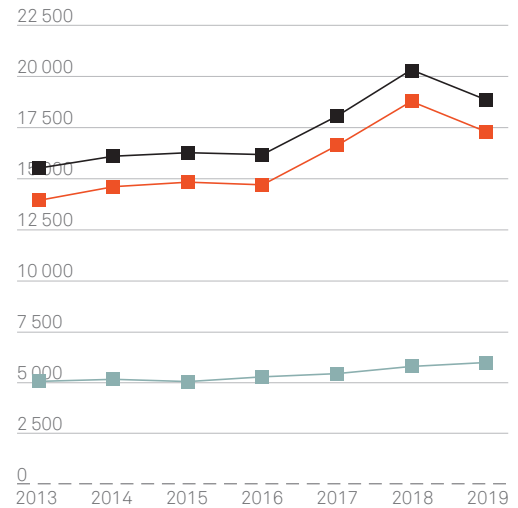
**Note de lecture :** En 2019, il y avait en Haute-Vienne 138 employeurs des salariés intermittents de moins qu'en 2013, ce qui représente une baisse de 21%. Cette baisse s'observe en particulier dans le périmètre des secteurs professionnels du spectacle. Sur la même période, la masse salariale brute déclarée par les employeurs de tous les périmètres a augmenté de 3% à euro constant et le nombre d'heures travaillées correspondant à cette masse salariale a augmenté de 13%. Le nombre d'heures travaillées a ainsi augmenté beaucoup plus que la masse salariale. Une des causes tient à la modification de la réglementation de l'Annexe 10 intervenue le 1<sup>er</sup> août 2016. La suppression de la notion de cachet groupé (8h) et de cachet isolé (12h) pour valoriser tous les cachets à 12h fait mathématiquement augmenter le nombre d'heures de travail sans augmenter la masse salariale. Cette rupture est particulièrement visible dans le second graphique à partir de 2016.



## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

**À noter :** Un même salarié intermittent est comptabilisé une seule fois dans chaque périmètre.  
Par conséquent, le total (« Tous périmètres ») n'est pas égal à la somme des deux périmètres.

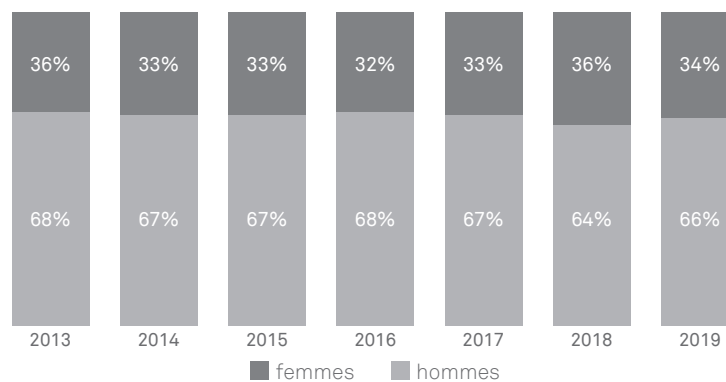
		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans la région		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	13 947		
	En 2019	17 308		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+3 361	
		(%)	+24% (France: +10%)	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	5 096		
	En 2019	6 017		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+921	
		(%)	+18% (France: +8%)	
Tous périmètres	En 2013	15 524		
	En 2019	18 867		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+3 343	
		(%)	+22% (France: +9%)	



**Note de lecture :** En 2019, il y avait 3 343 salariés intermittents domiciliés en Nouvelle-Aquitaine de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 22%. Cette augmentation s'observe en particulier de 2016 à 2018 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle, suivie d'une baisse dans ce même périmètre en 2019.

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

Répartition des salariés intermittents par genre



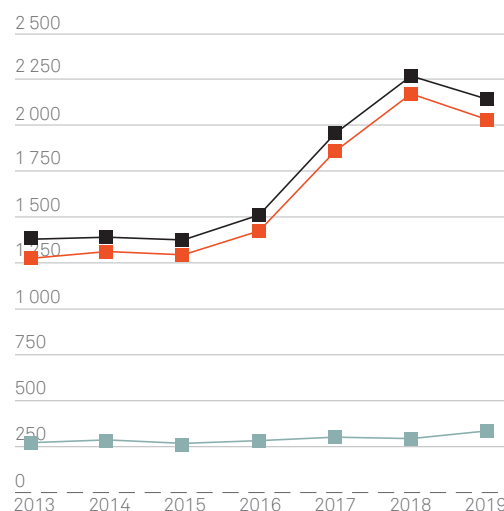
Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN CHARENTE

**À noter :** Un même salarié intermittent est comptabilisé une seule fois dans chaque périmètre. Par conséquent, le total (« Tous périmètres ») n'est pas égal à la somme des deux périmètres.

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	1 275		
	En 2019	2 031		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+756	
		(%)	+59%	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	271		
	En 2019	335		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+64	
		(%)	+24%	
Tous périmètres	En 2013	1 379		
	En 2019	2 142		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+763	
		(%)	+55%	

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

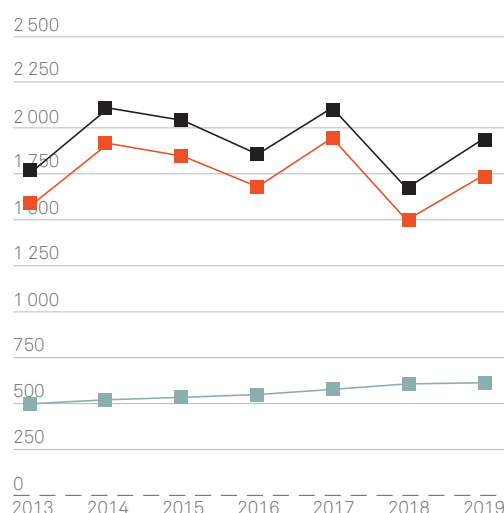


**Note de lecture :** En 2019, il y avait 763 salariés intermittents domiciliés en Charente de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 55%. Cette augmentation s'observe en particulier de 2016 à 2018 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle.

## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN CHARENTE-MARITIME

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	1 594		
	En 2019	1 737		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+143	
		(%)	+9%	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	501		
	En 2019	614		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+113	
		(%)	+23%	
Tous périmètres	En 2013	1 774		
	En 2019	1 935		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+161	
		(%)	+9%	

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10



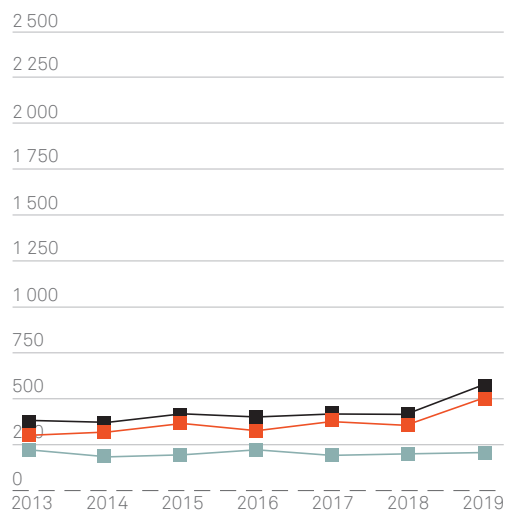
**Note de lecture :** En 2019, il y avait 161 salariés intermittents domiciliés en Charente-Maritime de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 9%.



## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN CORRÈZE

**À noter :** Un même salarié intermittent est comptabilisé une seule fois dans chaque périmètre.  
Par conséquent, le total (« Tous périmètres ») n'est pas égal à la somme des deux périmètres.

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	302		
	En 2019	496		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+194	
		(%)	+64%	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	221		
	En 2019	208		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-13	
		(%)	-6%	
Tous périmètres	En 2013	381		
	En 2019	567		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+186	
		(%)	+49%	

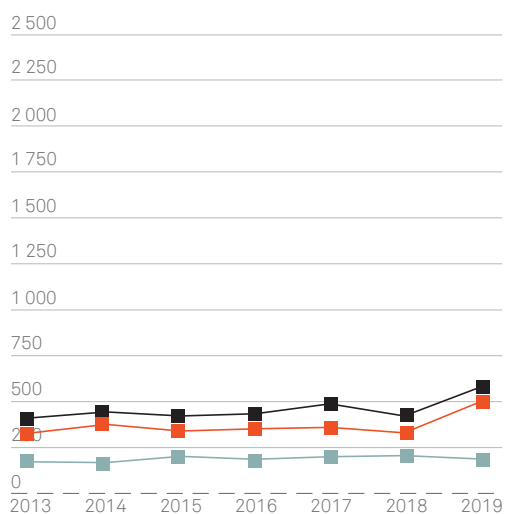


**Note de lecture :** En 2019, il y avait 186 salariés intermittents domiciliés en Corrèze de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 49%. Cette augmentation s'observe en particulier en 2019 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle.

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN CREUSE

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	165		
	En 2019	248		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+83	
		(%)	+50%	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	86		
	En 2019	94		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+8	
		(%)	+9%	
Tous périmètres	En 2013	206		
	En 2019	288		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+82	
		(%)	+40%	



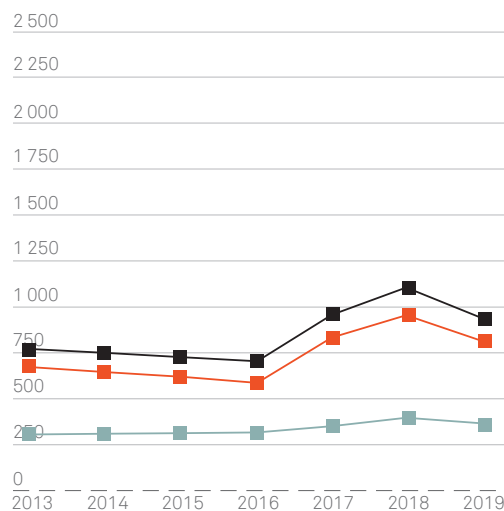
**Note de lecture :** En 2019, il y avait 82 salariés intermittents domiciliés en Creuse de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 40%. Cette augmentation s'observe en particulier en 2019 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle.

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN DORDOGNE

**À noter :** Un même salarié intermittent est comptabilisé une seule fois dans chaque périmètre. Par conséquent, le total (« Tous périmètres ») n'est pas égal à la somme des deux périmètres.

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	672		
	En 2019	818		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+146	
		(%)	+22%	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	306		
	En 2019	367		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+61	
		(%)	+20%	
Tous périmètres	En 2013	771		
	En 2019	943		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+172	
		(%)	+22%	

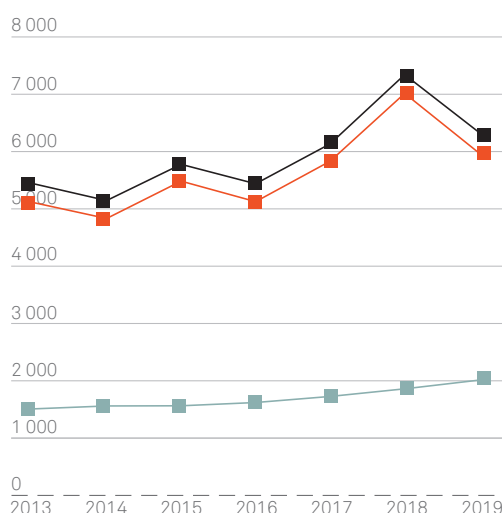


**Note de lecture :** En 2019, il y avait 172 salariés intermittents domiciliés en Dordogne de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 22%. Cette augmentation s'observe en particulier de 2016 à 2018 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle, suivie d'une baisse dans ce même périmètre en 2019.

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN GIRONDE

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	5 115		
	En 2019	5 972		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+857	
		(%)	+17%	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	1 509		
	En 2019	2 012		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+503	
		(%)	+33%	
Tous périmètres	En 2013	5 444		
	En 2019	6 332		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+888	
		(%)	+16%	



**Note de lecture :** En 2019, il y avait 888 salariés intermittents domiciliés en Gironde de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 16%. Cette augmentation s'observe en particulier de 2016 à 2018 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle, suivie d'une baisse dans ce même périmètre en 2019. L'augmentation, plus faible, est également constante depuis 2013 dans le périmètre des employeurs hors secteurs professionnels.

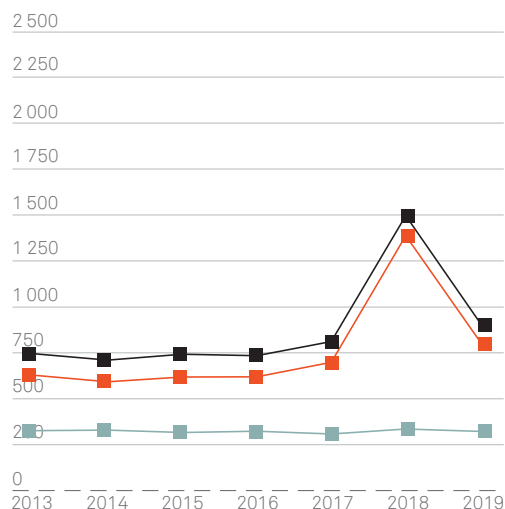
Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10



## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS DANS LES LANDES

À noter : Un même salarié intermittent est comptabilisé une seule fois dans chaque périmètre.  
Par conséquent, le total (« Tous périmètres ») n'est pas égal à la somme des deux périmètres.

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	628		
	En 2019	809		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+181	
		(%)	+29%	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	326		
	En 2019	322		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	-4	
		(%)	-1%	
Tous périmètres	En 2013	745		
	En 2019	911		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+166	
		(%)	+22%	

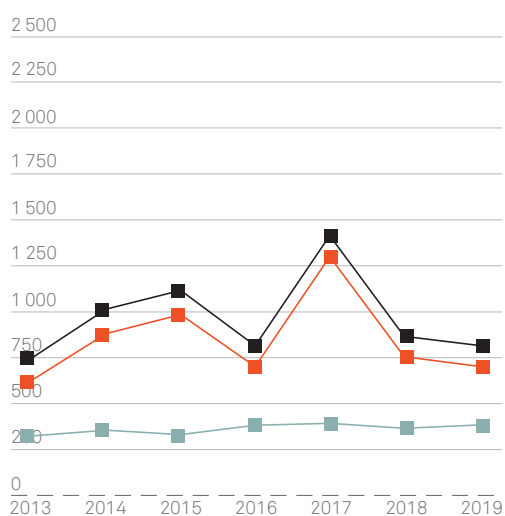


**Note de lecture :** En 2019, il y avait 166 salariés intermittents domiciliés dans les Landes de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 22%. Cette augmentation s'observe en particulier en 2018 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle, suivie d'une baisse dans ce même périmètre en 2019.

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN LOT-ET-GARONNE

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département		
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	418		
	En 2019	469		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+51	
		(%)	+12%	
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	216		
	En 2019	256		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+40	
		(%)	+19%	
Tous périmètres	En 2013	499		
	En 2019	545		
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+46	
		(%)	+9%	



**Note de lecture :** En 2019, il y avait 46 salariés intermittents domiciliés en Lot-et-Garonne de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 9%. Cette augmentation s'observe en particulier en 2017 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle, suivie d'une baisse dans ce même périmètre depuis 2018.

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

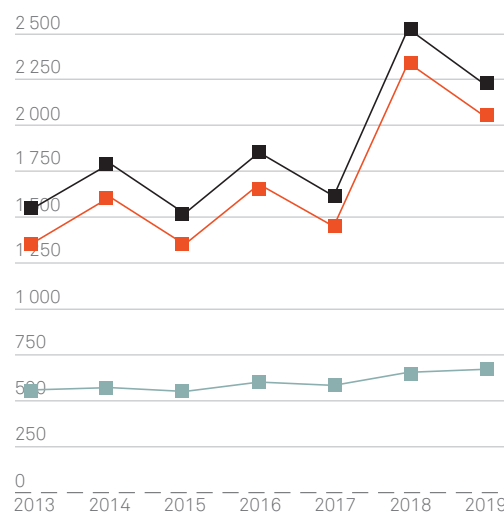


## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

**À noter :** Un même salarié intermittent est comptabilisé une seule fois dans chaque périmètre. Par conséquent, le total (« Tous périmètres ») n'est pas égal à la somme des deux périmètres.

Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département			
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013		1 366
	En 2019		2 053
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+687
		(%)	+50%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013		559
	En 2019		670
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+111
		(%)	+20%
Tous périmètres	En 2013		1 554
	En 2019		2 227
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+673
		(%)	+43%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

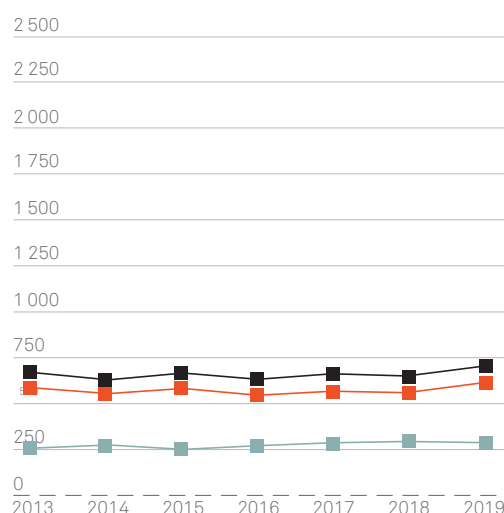


**Note de lecture :** En 2019, il y avait 673 salariés intermittents domiciliés en Pyrénées-Atlantiques de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 43%. Cette augmentation s'observe en particulier en 2018 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle, suivie d'une baisse dans ce même périmètre en 2019.

## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS DANS LES DEUX-SÈVRES

Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département			
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013		586
	En 2019		613
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+27
		(%)	+5%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013		258
	En 2019		288
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+30
		(%)	+12%
Tous périmètres	En 2013		669
	En 2019		703
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+34
		(%)	+5%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10



**Note de lecture :** En 2019, il y avait 34 salariés intermittents domiciliés dans les Deux-Sèvres de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 5%.

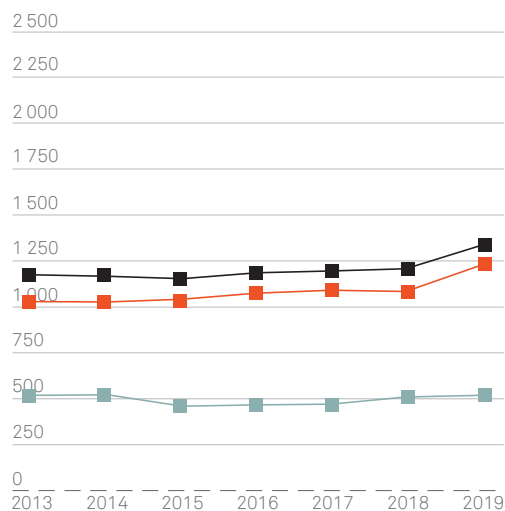


## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS DANS LA VIENNE

À noter : Un même salarié intermittent est comptabilisé une seule fois dans chaque périmètre. Par conséquent, le total (« Tous périmètres ») n'est pas égal à la somme des deux périmètres.

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	1 030	
	En 2019	1 227	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+197
		(%)	+19%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	519	
	En 2019	519	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+0
		(%)	+0%
Tous périmètres	En 2013	1 176	
	En 2019	1 335	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+159
		(%)	+14%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10

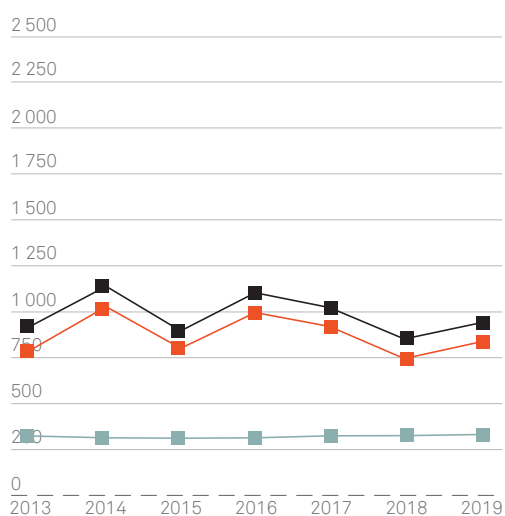


**Note de lecture :** En 2019, il y avait 159 salariés intermittents domiciliés dans la Vienne de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 14%. Cette augmentation s'observe en particulier en 2019 dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle.

## LES SALARIÉS INTERMITTENTS DOMICILIÉS EN HAUTE-VIENNE

		Nombre de salariés intermittents domiciliés dans le département	
Périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle	En 2013	796	
	En 2019	835	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+39
		(%)	+5%
Périmètre des employeurs hors secteurs professionnels du spectacle	En 2013	324	
	En 2019	332	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+8
		(%)	+2%
Tous périmètres	En 2013	926	
	En 2019	939	
	Évolution 2013-2019	(valeur)	+13
		(%)	+1%

Source : Pôle emploi – DUS AEM – Statistiques A8-A10



**Note de lecture :** En 2019, il y avait 13 salariés intermittents domiciliés dans la Haute-Vienne de plus qu'en 2013, ce qui représente une augmentation de 1%. L'évolution s'observe en particulier dans le périmètre des employeurs des secteurs professionnels du spectacle avec à nouveau une augmentation en 2019 après deux années de baisse.



## ANNEXE

LES SALARIÉS INTERMITTENTS INDEMNISÉS  
AU TITRE DES ANNEXES 8 ET 10 AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Annexe 8	Annexe 10	Ensemble
Charente	715	171	886
Charente-Maritime	304	346	650
Corrèze	53	138	191
Creuse	37	55	92
Dordogne	99	242	341
Gironde	1 115	1 405	2 520
Landes	125	202	327
Lot-et-Garonne	67	158	225
Pyrénées-Atlantiques	270	436	706
Deux-Sèvres	101	181	282
Vienne	172	351	523
Haute-Vienne	126	215	341
<b>Total Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>3 184</b>	<b>3 900</b>	<b>7 084</b>

Source : Pôle emploi - Fichier National des Allocataires,  
extrait de « Les allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 en 2019 » ([statistiques.pole-emploi.org/indem/indempub/207754](http://statistiques.pole-emploi.org/indem/indempub/207754))

**Note de lecture :** Au 31 décembre 2019, il y avait en Nouvelle-Aquitaine 7 084 allocataires des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage dont 3 184 allocataires relevant de l'annexe 8 (techniciens du spectacle) et 3 900 allocataires relevant de l'annexe 10 (artistes). Ils étaient 6 646 allocataires des annexes 8 et 10 au 31/12/2018 et 6 138 au 31/12/2017.

**À noter :** Il y a toujours un décalage dans le temps entre les périodes d'emploi et les périodes d'indemnisation induites par ces périodes d'emploi.



## POUR ALLER PLUS LOIN

- Étude : L'emploi dans le spectacle vivant en Nouvelle-Aquitaine, L'A., novembre 2020
- Quelles démarches pour se professionnaliser dans le spectacle vivant ? : Repères concrets pour se lancer, L'A., septembre 2020
- Étude : Impact de la crise sanitaire sur l'emploi des salariés intermittents du spectacle vivant, Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV), octobre 2020
- Étude : Trajectoire des intermittents du spectacle indemnisés, ministère de la Culture, novembre 2020

## L'emploi intermittent dans le spectacle en Nouvelle-Aquitaine État des lieux d'avant la crise Covid-19

Une grande partie des salariés du spectacle vivant et de l'audiovisuel relève du régime de l'intermittence. Les salariés intermittents du spectacle sont des artistes et techniciens du spectacle dont l'activité est caractérisée par la succession, voire la simultanéité, des contrats de travail à durée déterminée d'usage. Les salariés intermittents alternent ainsi des périodes travaillées et non travaillées. Leur travail ouvre des droits sociaux spécifiques, notamment l'Assurance chômage dont les règles de fonctionnement sont précisées dans les annexes 8 et 10 de son règlement général.

Cette étude dresse un état des lieux de l'emploi intermittent en 2019, année de référence avant la crise covid-19 de 2020. Elle présente également les tendances d'évolution depuis 2013 en Nouvelle-Aquitaine et dans chacun de ses départements.

En 2019, la Nouvelle-Aquitaine est la 4<sup>e</sup> région de France pour son nombre d'habitants. Elle est au 4<sup>e</sup> rang des régions françaises pour le nombre d'employeurs des salariés intermittents (11742), au 5<sup>e</sup> rang pour la masse salariale générée (102 505 000€) par les employeurs et au 5<sup>e</sup> rang pour le nombre de salariés intermittents domiciliés dans la région (18 867 dont 1/3 de femmes).

Ce chiffre de 18 867 salariés intermittents domiciliés en Nouvelle-Aquitaine recouvre des réalités très différentes : certains ayant eu un seul contrat de quelques heures en 2019 et d'autres une activité beaucoup plus importante sur l'année. Pour repère, au 31 décembre 2019, 7 084 salariés étaient indemnisés au titre des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage.



AGENCE  
CULTURELLE  
NOUVELLE-AQUITAINE



Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un groupe de travail avec des membres du COREPS Nouvelle-Aquitaine.

Directeur de publication : Thierry Szabo

Réalisation : Pôle Observation-ressources de L'A. | Responsable du pôle : Thomas Vriet

Pilotage et rédaction de l'étude : Laura Guérin | Contribution à l'étude : Antoine Augéard

Conception / graphisme : Alain Faure

Retrouvez les travaux d'observation sur le site internet de L'A.

[observation@la-nouvelleaquitaine.fr](mailto:observation@la-nouvelleaquitaine.fr) 

[la-nouvelleaquitaine.fr](http://la-nouvelleaquitaine.fr) 



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine